

N° 386

SENAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 juin 1984

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en République d'Afrique du Sud et en République populaire du Mozambique du 1er au 15 mars 1984.

Par MM. Jean LECANUET, Max LEJEUNE, Michel d'AILLIÈRES,
Edouard LE JEUNE, Michel CALDAGUÈS,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, président ; Yvon Bourges, Émile Didier, Pierre Matraja, Jacques Menard, vice présidents ; Serge Boucheny, Michel d'Aillières, Francis Palmero, Gérard Gaud, secrétaires ; MM. Paul Alduy, Michel Alloncle, François Autain, Jean-Pierre Bayle, Jean Fenard Mousseaux, Noël Berrier, André Bettencourt, Charles Bosson, Raymond Bourguin, Louis Brives, Guy Cabanel, Michel Caldaguès, Jacques Chaumont, Michel Crucis, André Delelis, Jacques Delong, Maurice Fauro, Charles Ferrant, Louis de la Forest, Jean Garcia, Jacques Genton, Marcel Henry, Louis Jung, Philippe Laheyrie, Christian de La Malène, Édouard Le Jeune, Max Lejeune, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Jean Mercier, Pierre Merli, Daniel Millaud, Claude Mont, Jean Natali, Paul d'Ornano, Bernard Parmantier, Mme Rolande Parlican, MM. Robert Pontillon, Roger Poudonson, Paul Robert Marcel Rosette, Albert Voilquin.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction : Les raisons du choix de l'Afrique du Sud et du Mozambique comme but de la mission de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées	7
CHAPITRE I - La désignation de la Délégation et la préparation de la mission	9
1 - La décision de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des Forces armées d'effectuer une mission d'information en Afrique du Sud et au Mozambique	9
2 - Les réunions de travail précédant le départ de la mission.	10
CHAPITRE II - Les contradictions de l'Afrique australe : une région stratégique vouée à l'instabilité ?	12
1. Une région stratégique essentielle	12
2. Une zone de tensions	14
CHAPITRE III - Présentation sommaire de la situation intérieure et extérieure en Afrique du Sud	17
1. La situation intérieure : une diminution des tensions et un renforcement de la position gouvernementale après le référendum constitutionnel de novembre 1983	17
2 - La politique extérieure : une amélioration des positions de la République sud-africaine, malgré la lenteur du processus d'accès à l'indépendance de la Namibie	18
- <i>L'Afrique du Sud et l'O.N.U.</i>	18
- <i>L'Afrique du Sud et les Etats africains voisins</i>	18
L'Angola	18
Le Mozambique	19
Le Zimbabwe	19
Le Lesotho.	19
- <i>Les relations avec la France</i>	19

CHAPITRE IV - Le carnet de route de la Délégation en République Sud-africaine	21
1. La visite quasi privée : la province du Transvaal, pôle de développement économique principal de la République sud-africaine	21
- <i>Les premiers entretiens à Johannesburg : la colonie française</i>	21
- <i>La visite d'un « homeland » en formation : le Kwandébéle.....</i>	23
. <i>Le Kwandébéle officieux</i>	23
. <i>Le Kwandébéle officiel</i>	23
- <i>Des conversations avec des officiers sud-africains de haut rang ...</i>	24
- <i>La visite de la banlieue noire historique de Johannesburg : Soweto</i>	25
. <i>Le Soweto officiel</i>	25
. <i>Le Soweto officieux</i>	26
- <i>Les conversations sur la situation économique et les perspectives d'investissements en République sud-africaine avec les principaux investisseurs français dans le pays</i>	27
2 La visite officielle : les rencontres avec les autorités gouvernementales, parlementaires et militaires dans la province du Cap.....	28
- <i>La rencontre avec les autorités militaires sud-africaines : le Ministre de la Défense, le Chef d'Etat-major des Armées, la visite de la base navale de Simonstown</i>	28
. <i>Le Ministre de la Défense : le Général Malan</i>	28
. <i>Le Chef d'Etat-major des Armées : le Général Viljoen</i>	30
. <i>La visite de la base navale de Simonstown : d'intéressantes données sur les conditions de la sécurité de la République sud-africaine et sur la controverse relative à l'importance stratégique de la « route du Cap ».</i>	31
- <i>Un dîner à la Résidence de l'Ambassadeur de France : la rencontre avec les milieux sud-africains francophones.....</i>	33
- <i>L'entretien avec le Premier Ministre : M. P.W. Botha.....</i>	33
- <i>Une rencontre avec la colonie française du Cap.....</i>	36
- <i>Les problèmes constitutionnels internes : les entretiens avec M. Heunis, Ministre du développement constitutionnel et avec M. Slabbert, Chef de l'opposition parlementaire de gauche</i>	36
. <i>M. Heunis</i>	36
. <i>M. Slabbert</i>	37

- La visite du bidonville de Crossroads	39
- La visite de la cité métisse modèle de Mitchell Plains	39
- La visite aux origines historiques de la République sud-africaine : Stellenbosh et Franshoek	39
- La visite du Cap	40
- Le retour à Johannesburg et le départ pour Maputo	40

CHAPITRE V - Présentation sommaire de la situation intérieure et extérieure de la République populaire du Mozambique au début de l'année

1. La situation politique intérieure : la rébellion armée du R.N.M.	41
2. La situation économique : les destructions opérées par la R.N.M., l'absence d'infrastructure, la sécheresse ainsi que la politique économique poursuivie jusqu'alors ont conduit à une situation économique catastrophique	42

CHAPITRE VI - Le carnet de route de la Délégation en République populaire du Mozambique

- La découverte de la capitale mozambicaine	44
- La réunion de travail avec le Ministre des Affaires étrangères M. Joachim Chissano : un exposé doctrinal traditionnel	44
- La visite au Musée de la Révolution	46
- Un dîner chez le chargé d'affaires français avec d'importants responsables politiques et militaires mozambicains	46
- La réunion de travail avec une Délégation de l'Assemblée populaire ..	46
- Les questions économiques : l'entretien avec le Directeur de la Banque du Mozambique	47
- Un dîner avec une Délégation de l'Assemblée populaire	48
- La réunion de travail avec le Ministre des Affaires économiques M. Jacinto Veloso : un discours empreint de réalisme	49
- La visite de la banlieue de Maputo	50
- Le retour en France après une escale technique à Brazzaville.	50

CHAPITRE VII - Quelques conclusions	52
1 - Le devoir de réserve à l'égard des situations intérieures des Etats visités	52
2 - Les impressions visuelles : un pays neuf en plein développement où tout reste possible	53
3 - L'importance géostratégique de l'Afrique du Sud exclut tout angélisme dans l'analyse de la situation en Afrique australe	54
4 - La reconstitution par l'Afrique du Sud d'une zone d'influence régionale : le poids des contraintes résultant des succès et des échecs économiques	55
5 - Les mythes et les réalités de l'apartheid : un phénomène complexe dans la réalité quotidienne de la vie en Afrique du Sud	57
6 - Le contenu économique du « développement séparé » : des résultats contrastés	59
7 - L'avenir de la République sud-africaine : évolution ou explosion ? ..	60
8 - La situation difficile de la République populaire du Mozambique : un Etat tributaire de lourdes contraintes	62

Mesdames, Messieurs,

C'est le 30 novembre 1983 qu'à la majorité de ses membres présents, votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a décidé du principe de la présente mission.

Trois raisons principales ont conduit votre Commission, dans sa majorité, à retenir l'Afrique australe comme objet de la plus importante de ses missions annuelles.

- L'importance des problèmes internationaux, nationaux et ethniques qui impliquent directement l'Afrique du Sud : statut de la population noire, accession à l'indépendance de la Namibie, relations avec les pays voisins dits de la « ligne de front ». Votre Commission suit en effet avec la plus grande vigilance l'évolution de ces différentes affaires, ne serait-ce que parce que les conflits, ouverts ou larvés, qu'elles entretiennent peuvent affecter la stabilité du continent africain et y cristalliser, voire y attiser, des tensions est-ouest ;

- L'importance géostratégique de l'Afrique du Sud dans la perspective globale des tensions est-ouest actuelles, mais également dans le contexte plus localisé de la stabilité du Continent Noir qui, plus que jamais, fait l'objet d'une attention particulière et vigilante de votre Commission.

- L'importance économique de l'Afrique du Sud compte tenu de ses ressources minières, mais également de son poids commercial en Afrique et dans le monde.

L'adjonction d'une visite au Mozambique s'est très vite imposée, afin de faire droit au souhait de certains membres de la Commission d'inclure dans le programme de la mission l'étude d'un pays socialiste noir voisin de l'Afrique du Sud dans le but de rassembler des éléments d'information plus complets et plus diversifiés sur la situation d'ensemble en Afrique australe.

Le choix du Mozambique a résulté de la conjonction de différents éléments : l'importance géostratégique de ce pays riverain d'un point de passage sensible de la l'approvisionnement en pétrole de l'Occident, l'ouverture récente et significative de cet Etat marxiste aux pays de l'Europe de l'Ouest et notamment la France, l'ouverture, plus récente encore, de négociations entre cet Etat de la « ligne de front » et la République sud-africaine, les graves difficultés économiques et humaines résultant d'une sécheresse aux conséquences dramatiques.



Présidée par M. Jean Lecanuet et composée de MM. Max Lejeune, Michel d'Aillières, Edouard Le Jeune, Michel Caldaguès, votre Délégation, accompagnée par M. Georges-Eric Touchard, Administrateur des Services du Sénat et par le Capitaine de Vaisseau Sauvage, Expert militaire auprès de la Commission, a ainsi entrepris son déplacement dans un pur souci d'information sur une région du monde, capitale sur le plan stratégique et fort complexe sur le plan des relations entre les puissances étatiques, ethniques, politiques et commerciales en présence.

Cette information se justifiait d'autant plus, selon votre Délégation, que le système politique de l'Afrique du Sud fait souvent l'objet de jugements éthiques a priori, tranchés, et sans nuance.

Votre Délégation a pour sa part abordé sa mission avec le double souci, d'une part, de ne pas cautionner par sa présence même en Afrique du Sud et au Mozambique l'ensemble des thèses défendues par ces deux pays tant en politique intérieure qu'en politique extérieure et, d'autre part, de ne pas gêner par une attitude inquisitrice les gouvernements de ces deux Etats en proie, l'un comme l'autre, à de nombreuses difficultés internes.

Compte tenu de l'état d'esprit d'objectivité qui est le sien, votre Délégation a regretté que les groupes politiques de la majorité nationale aient - pour la première fois - refusé de s'associer à une mission d'information de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

CHAPITRE I

LA DÉSIGNATION DE LA DÉLÉGATION ET LA PRÉPARATION DE LA MISSION

1 - Les phases préparatoires

- La décision de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées d'effectuer une mission d'information en Afrique du Sud et au Mozambique.

Lors de sa séance du 30 novembre 1983, votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées a examiné diverses propositions relatives à ses missions d'information durant l'intersession d'hiver. Après un échange de vues auquel ont participé, outre le président, MM. Jacques Ménard, Paul Alduy, Michel Caldaguès, Jean Garcia, Pierre Matraja, Daniel Millaud, Bernard Parmantier, Jacques Delong, Robert Pontillon, Louis Jung, Gérard Gaud, Emile Didier et Michel Alloncle, et à l'issue d'un vote portant sur les différentes propositions formulées, la commission a décidé de demander les pouvoirs d'information pour une mission, au cours de l'intersession d'hiver, en Afrique du Sud et éventuellement en Namibie.

M. Jean Garcia, au nom du groupe communiste, s'est élevé contre le choix de l'Afrique du Sud, pays de l'apartheid, condamné par les Nations-Unies pour crimes contre l'humanité, et indiqué que son groupe s'excluait de la mission proposée. M. Philippe Labeyrie s'est, à titre personnel, associé à la protestation de M. Jean Garcia.

Lors de sa séance du 8 octobre 1983 la commission a procédé à la désignation des participants à la mission en Afrique du Sud présidée par le Président de la Commission. Ont été désignés : pour le groupe R.P.R. : M. Michel Caldaguès ; pour le groupe de l'U.C.D.P. : M. Edouard Le Jeune ; pour le groupe de l'U.R.E.I. : M. Michel d'Aillières pour le groupe de la Gauche démocratique : M. Max Lejeune.

M. Serge Boucheny est intervenu pour rappeler que le groupe communiste ne désignerait pas de participant à cette mission, qu'il considèrerait comme un acte politique regrettable. Il a indiqué qu'il déplorerait qu'une délégation de la commission se rende dans un Etat qui a inscrit la ségrégation raciale dans sa Constitution et qui a été condamné par l'O.N.U.

Le président a répondu à M. Serge Boucheny que, compte tenu du nombre limité de démocraties véritables dans le monde, jamais un déplacement de la commission dans un Etat n'avait eu la signification d'une approbation de tous les aspects du régime de l'Etat visité.

M. Pierre Matraja a fait savoir que le groupe socialiste avait décidé de ne pas participer à une mission en Afrique du Sud. Il a proposé que le lieu de la mission soit changé afin d'éviter que, pour la première fois, la commission soit divisée entre majorité et opposition sur la participation à une mission.

MM. André Bettencourt, Raymond Bourguine, Louis Jung et Yvon Bourges sont intervenus pour indiquer l'intérêt qu'il y avait pour la commission à étudier sur place la situation en Afrique du Sud, qui est une réalité avec laquelle il faut compter.

Après une intervention de M. Jacques Chaumont, le Président de la Commission a proposé, avec l'accord des représentants présents de la majorité sénatoriale, d'inclure dans le voyage de la mission un passage au Mozambique sous réserve que le ministère des Relations extérieures apporte des garanties quant au bon déroulement d'un tel déplacement.

M. Pierre Matraja a remercié le Président pour cette proposition et indiqué qu'il lui ferait savoir sans délai si le groupe socialiste participerait à une mission ainsi complétée.

2 - Les réunions de travail précédant le départ de la mission.

Après les échanges de correspondance d'usage entre le Président de votre Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées et le Ministre des Relations extérieures, qui a bien voulu donner à ses services les instructions nécessaires pour faciliter cette mission, d'une part, et les autorités sud-africaines et mozambicaines, d'autre part, la Délégation a préparé sa mission par un certain nombre de réunions de travail préalables à son départ.

Le jeudi 9 février 1984, les membres de votre Délégation ont eu au Sénat une réunion de travail avec M. Jean Ausseil, Directeur d'Afrique au ministère des Relations extérieures.

Au cours de cette réunion, le Président Lecanuet a marqué le souci de la Délégation de rencontrer les plus hautes autorités gouvernementales, parlementaires et militaires des pays visités. Il a insisté sur le fait que la Délégation de la Commission entendait s'informer objectivement sur ces pays, mais que ce souci d'information n'avait la signification ni d'une

approbation de toutes les thèses défendues par les deux Etats visités tant en politique intérieure qu'en politique extérieure, ni d'une inquisition risquant d'ajouter aux difficultés internes de l'Afrique du Sud comme du Mozambique.

M. Ausseil a pour sa part fait un exposé sur la situation d'ensemble en Afrique australe. Il a notamment souligné la complexité des problèmes, leur imbrication ainsi que l'empririsme avec lequel ils étaient actuellement abordés dans la pratique, tant par l'Afrique du Sud que par les pays dits de la « ligne de front ». Le Directeur d'Afrique a mis en lumière, en marge des travaux du « groupe de contact » sur la Namibie, l'apparition de certaines ouvertures récentes tant du côté de l'Afrique du Sud que de celui de l'Angola et du M.P.L.A. Il a également fait état d'une certaine amélioration des relations entre l'Afrique du Sud et les pays de « la ligne de front », qui est surtout manifeste dans les relations entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. C'est avec le Zimbabwe que les relations ont été présentées comme restant les plus tendues. La présence cubaine en Angola et le préalable du retrait des troupes cubaines de ce pays restent un problème majeur pour ce qui est de la situation dans le Sud-Ouest africain, ce qui oblige à considérer avec un optimisme raisonnable, mais prudent, les ouvertures récentes concernant la Namibie.

La Délégation a poursuivi ses travaux préliminaires par un déjeuner de travail avec S. Exc. M. Robert Abraham Du Plooy, Ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris, qui était entouré de ses principaux collaborateurs.

Après les études sur dossier et les échanges téléphoniques et épistolaires habituels, tant avec représentation diplomatique en Afrique du Sud et au Mozambique qu'avec les autorités gouvernementales de ces pays, ainsi qu'avec les services du ministère des Relations extérieures, votre Délégation s'est embarquée pour Johannesburg le jeudi 1er mars au soir.

CHAPITRE II

LES CONTRADICTIONS DE L'AFRIQUE AUSTRALE : UNE RÉGION STRATÉGIQUE ESSENTIELLE VOUÉE A L'INSTABILITÉ ?

L'Afrique australe au sens large s'étend de l'Afrique centrale au Cap de Bonne Espérance, de l'Océan Indien à l'Océan atlantique sur une superficie de quelque dix millions de kilomètres carrés, soit environ 18 fois celle de la France et à peu près celle des Etats-Unis.

1 - Une région stratégique essentielle.

Cette région est particulièrement riche : pétrole et gaz en Angola, uranium en Namibie, cobalt en Zambie et au Zaïre, chromite au Zimbabwe, cuivre au Zaïre et en Zambie. L'Afrique du Sud a elle seule extrait 51 % de la production mondiale d'or, 34 % de celle de chromite, 45 % de celle de platine, 30 % de celle de vanadium, 23 % de celle de manganèse, 16 % de celle d'antimoine ; 18 % de celle de diamant, 14 % de celle d'uranium...

Malgré le peu d'intérêt que l'Europe témoigne apparemment pour cette région du monde, l'Afrique australe apparaît dès à présent comme vitale pour l'Europe. A cela deux raisons majeures. D'une part, l'Afrique australe est -et sera plus encore compte tenu des réserves de son sous-sol - l'une des rares régions du monde où l'Europe pourra trouver dans un proche avenir les produits de base indispensables à son industrie. D'autre part, 70 % de l'approvisionnement pétrolier de l'occident transitent au large des côtes de l'Afrique australe. Ce chiffre pourrait augmenter très rapidement dans l'hypothèse d'une guerre ou d'une crise majeure dans le Golfe persique.

L'importance stratégique de la route du Cap mérite quelques développements. Elle s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- L'intensité du trafic pétrolier et minéralier transitant par cette voie maritime 70 % du trafic pétrolier au départ du Golfe passe par le Cap, qui détient donc un record mondial en la matière. Une grande partie des minerais extraits en République d'Afrique du Sud et dans les pays voisins

(Zaïre, Zimbabwe) est exportée par les ports sud-africains. Pour situer l'importance de ces exportations, il suffit de noter que la République d'Afrique du Sud fournit aux Etats-Unis 87 % du manganèse consommé, 82 % du platine, 80 % du ferrochrome, 73 % du vanadium, 48 % du chrome. Elle fournit 41 % des besoins français en uranium, 48 % en ferrochrome, 40 % en manganèse, 40 % en minerai de chrome. L'Afrique du Sud est le premier fournisseur de charbon de la France et le deuxième de la C.E.E. Plusieurs milliers de navires empruntent la route du Cap chaque année.

- L'absence de ports possédant une infrastructure moderne entre Dakar au Sénégal et la région du Cap. En revanche, le Cap possède des moyens techniques considérables lui permettant de recevoir des pétroliers jusqu'à 250.000 tonnes de port en lourd. Le port dispose d'une cale sèche de 442 mètres de long, 38 mètres de large et 12 mètres de profondeur. Les moyens de réparation et de soutien sont importants (remorqueurs, hélicoptage, vivres frais, sauvetage aéromaritime, météorologie). Mais le Cap n'est qu'un des ports modernes de la République d'Afrique du Sud. L'infrastructure portuaire de cette région est comparable à celle de l'Europe occidentale. Plus vers l'Est, se trouvent en effet Port-Elisabeth, East London, Durban (premier port d'Afrique), Salisbury Island (base militaire), Richards Bay (grand port minéralier au débouché du Transvaal). A côté du port marchand du Cap, citons aussi la base navale de Simonstown qui peut recevoir jusqu'à 50 navires de guerre de tous types (sauf les porte-avions des Etats-Unis). Les moyens logistiques y sont importants (bassins, réservoirs de produits pétroliers, capacité de réparation ...).

- Le Cap est sensiblement à mi-chemin entre le Golfe et l'Europe occidentale, jouant ainsi un rôle privilégié pour le ravitaillement des navires suivant cette route maritime.

- La zone du Cap constitue enfin une voie de transit dont la largeur utile est de l'ordre de 250 nautiques. En effet, un navire qui s'écarte plus au sud rencontre les « quarantièmes rugissants ». Les pétroliers chargés trouvent alors une mer debout, le plus souvent très forte puisque la houle, poussée par les grands vents d'ouest, ne rencontre aucun obstacle devant elle. La route détournée au Sud peut faire perdre jusqu'à 4 jours à cause de la distance accrue et à cause de la mer qui oblige à diminuer de vitesse. Elle implique en conséquence un surcoût du pétrole livré. Encore cette route éloignée ne mettrait-elle pas à l'abri en cas de crise grave ou de conflit. En effet, les conditions bathythermiques le long des côtes de la République sud-africaine et de Namibie sont particulièrement favorables aux sous-marins ; la route du pétrole et des matières premières pourrait donc aisément être coupée par des sous-marins nucléaires adverses. Le contournement par le sud des côtes de la République sud-africaine ne met pas non plus à l'abri d'attaques aériennes venant de terre, si une nation hostile à l'Occident y était implantée.

La route stratégique du Cap est donc vitale pour l'Occident et la perte du contrôle de cette zone modifierait l'équilibre mondial.

L'Afrique australe apparaît en outre comme un marché extrêmement intéressant pour les industries occidentales. L'Afrique du Sud est en effet tout à la fois un pays développé, solvable, importateur de produits finis à forte valeur ajoutée, et un pays en voie de développement dont le marché intérieur recèle de très fortes perspectives de croissance.

2 - Une zone de tensions

Région essentielle pour la sécurité économique et militaire de l'occident, l'Afrique australe est une région menacée d'instabilité. Le maintien du système de l'apartheid, la présence maintenue de l'Afrique du Sud en Namibie en dépit des résolutions des Nations-Unies ainsi que l'importance de la pénétration soviéto cubaine dans la région (1) à la suite de la décolonisation dans la violence des anciens territoires portugais ont créé une situation lourde de menaces.

La fragilité des Etats est en outre inquiétante. L'Angola, le Zimbabwe, le Mozambique voire même le Zaïre sont en proie à des rébellions intérieures puissantes. L'Afrique du Sud elle-même, qui combat le SWAPO en Namibie et au Sud de l'Angola doit de plus en plus compter avec la rébellion armée de l'African National Congress (A.N.C.).

Sur le plan économique la Zambie, le Lesotho, le Botswana et le Mozambique ont une économie chancelante qui s'effondrerait sans les débouchés sud-africains.

Dans un tel contexte, par sa puissance économique, par sa puissance militaire, par la dépendance économique de ses voisins même les plus hostiles, l'Afrique du Sud tend, non sans succès, à renforcer sa puissance régionale et amener ses adversaires à la négociation.

L'Afrique du Sud s'efforce de conjurer les risques extérieurs qui pèsent sur elle en tirant le meilleur parti de la dépendance géographique et économique, au demeurant quasi-naturelle, des Etats voisins à son égard. C'est ainsi qu'elle s'efforce de mettre en place à sa périphérie septentrionale, selon le système du glacis de sécurité, une « constellation d'Etats » qui lui seraient rattachés par des liens divers. La pièce maîtresse de ce système repose sur la création de « Homeiands indépendants » : Transkei, Bophustatwana, Venda, Ciskei.

(1) Angola : 750 conseillers militaires soviétiques, 1.000 de R.D.A. et 2.500 Cubains.
Mozambique : 800 conseillers militaires soviétiques, 500 de R.D.A. et 800 Cubains, plus 1.100 conseillers civils soviétiques, 500 de R.D.A. et 1.400 Cubains.
Zambie : 400 conseillers militaires soviétiques, 200 de R.D.A. et 200 Cubains.
Tanzanie : 150 conseillers militaires soviétiques et 100 Cubains.

Mais le système repose également sur la dépendance d'autres Etats voisins : dépendance politique du Malawi ; dépendance économique d'un Botswana et d'un Lesotho enclavés.

Avec les Etats voisins plus puissants et idéologiquement plus virulents, l'Afrique du Sud alterne non sans succès les actions de force, de persuasion et de séduction et conjuguait les raids contre les bases de la SWAPO en Angola ou de l'A.N.C. au Mozambique, le soutien plus ou moins direct aux mouvements insurrectionnels dans les pays dits de la ligne de front (UNITA en Angola, M.N.R. au Mozambique, ZAPU au Zimbabwe, L.L.A. au Lesotho), l'ouverture de négociations sur le problème de la Namibie avec l'Angola, sur les problèmes de sécurité avec le Lesotho, sur les problèmes économiques avec le Zimbabwe, sur l'ensemble des problèmes avec le Mozambique, aide économique, accueil de travailleurs immigrés ...

Cette politique a abouti à des résultats certains et la puissance régionale de l'Afrique du Sud paraît plus fermement établie que jamais.

Cette situation permet au demeurant à l'Afrique du Sud de manifester une grande fermeté en Namibie où la préoccupation de Prétoria paraît être de renforcer le système de la « constellation d'Etat » en favorisant par tous les moyens l'émergence d'un Etat stable et non hostile, ce qui paraît actuellement être une gageure.

Mais l'Afrique du Sud ne pourra éternellement continuer de braver le droit international et la communauté internationale par la politique qu'elle mène en Namibie.

A cela s'ajoute le problème de l'apartheid qui, même sous la forme dite du « développement séparé », affaiblit la position diplomatique de l'Afrique du Sud dans le monde en même temps qu'il contribue à entretenir une contestation radicale et violente du pays, tant à l'intérieur qu'à la périphérie de ses frontières.

De fait, la faiblesse démographique de la population blanche (actuellement 15 % de la population du pays) qui s'accroît chaque année constitue un élément majeur d'incertitude pour l'avenir.

La politique institutionnelle actuelle de l'Afrique du Sud consiste à assimiler progressivement des minorités non noires (indiens, métisses) tout en continuant à écarter, pour l'instant, la population noire du système institutionnel national sud-africain, mais non du système économique. Les bases sociologiques de cette politique paraissent fragiles si l'on considère que la population noire représente d'ores et déjà 71 % de la population sud-africaine et que les « homelands » qui ont vocation à l'héberger ne représentent que 13 % de la superficie du pays dans des régions qui ne sont pas dans l'ensemble les plus riches. Elles paraissent également fragiles si

l'on prend en considération l'émergence d'une bourgeoisie noire qui ne pourra éternellement se satisfaire de positions économiques et sociales satisfaisantes, voire importantes, tout en étant écartée de la vie politique nationale et reléguée à l'animation politique des « homelands ».

Quant à l'application du principe « un homme une voix », elle provoquerait à n'en pas douter la fin politique de la minorité blanche.

Or en Afrique du Sud la communauté blanche, qui ne dispose d'aucune métropole de repli, à l'instar des colons des anciennes possessions européennes, revendique -non sans quelque raison - des droits historiques similaires à ceux des noirs en raison de la simultanéité de l'installation des deux ethnies dans la région. La fin politique brutale de la minorité blanche pourrait au demeurant entraîner des heurts graves entre les autres ethnies, la majorité zouloue risquant de s'imposer par la force.

De fait, il paraît exister dans cette région essentielle pour la sécurité économique et militaire de l'Europe, une situation dangereuse malgré l'incontestable ascendant que prend actuellement l'Afrique du Sud sur les Etats voisins.

Très présente dans cette région vitale, en cas de confrontation est-ouest généralisée l'U.R.S.S. ne manquerait d'autant moins d'exploiter de telles difficultés qu'en se parant du manteau de la défense des droits de l'homme et de la lutte contre l'apartheid elle pourrait compter sur de nombreux soutiens directs ou indirects, volontaires ou « objectifs ».

Un espoir apparaît cependant dans les négociations en cours entre l'Afrique du Sud et l'Angola et sans doute plus encore dans la signature des accords du 16 mars 1984 entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Mais quelle est la volonté du Mozambique de sortir de son alignement de fait sur Moscou et de sa dépendance militaire à l'égard du bloc de l'est ? Quel est le poids des circonstances, la sécheresse, l'ampleur de la rébellion du R.N.M., la faillite économique, dans l'ouverture mozambicaine en cours vers l'Afrique du Sud et vers les Etats occidentaux ? Quelles seront les réactions des plus intransigeants des membres du FRELIMO face à cette évolution si elle se confirmait ? Quelles seront les réactions de l'Armée et celles de Moscou ? Quel sera l'effet d'entraînement de ces accords sur les relations entre l'Afrique du Sud et les autres Etats de la « ligne de front », notamment l'Angola ?

Autant de questions auxquelles il serait présomptueux de répondre de façon tranchée à ce jour et qui soulignent qu'un espoir est permis mais qu'il demeure fragile.

CHAPITRE III

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SITUATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE L'AFRIQUE DU SUD AU DÉBUT DE L'ANNÉE 1984

Le présent chapitre ne prétend ni à l'exhaustivité, ni à l'originalité.

Bien au contraire, il se veut une synthèse aussi brève et simple que possible permettant de situer pour le lecteur le contexte dans lequel s'est effectuée la Mission de votre Commission.

Il permettra de mieux saisir les références allusives à certaines situations qui seront évoquées tout au long de ce rapport. C'est là son unique ambition.

L'Afrique du Sud constitue un cas singulier rendant les analogies approximatives avec les autres pays africains.

Les anciennes colonies européennes en Afrique ont en effet obtenu leur indépendance d'une métropole lointaine.

En Afrique du Sud, la communauté blanche et les différentes ethnies noires prétendent avoir des droits historiques similaires à posséder le pays, en raison de leur installation quasi simultanée à la pointe de la péninsule africaine. En outre, pour les Blancs, il n'est pas de « métropole » de repli.

En raison de sa position stratégique et de ses richesses minières, l'Afrique du Sud représente par ailleurs un enjeu majeur pour l'occident. Isolée sur le plan diplomatique et en butte à l'hostilité de ses voisins, elle mène une politique d'auto-suffisance et protège avec fermeté ses intérêts dans la région.

1 - La situation intérieure

L'adoption avec 67 % de réponses positives par référendum du 2 novembre 1983 du projet de réforme de la constitution a conforté la position du gouvernement sud-africain. Ce projet prévoit un renforcement des pouvoirs du Président de la République et la représentation des métis et des indiens au sein du Parlement dont les noirs restent exclus.

La faible participation (10 %) aux élections des représentants des conseils noirs autonomes de la Cité noire de Soweto le 3 décembre 1983, a montré tout à la fois une indifférence certaine de la communauté noire pour les problèmes intérieurs et le succès d'une active propagande préalable pour le boycottage de ce scrutin.

La situation dans le pays paraît cependant beaucoup moins tendue qu'au lendemain des émeutes de Soweto de 1976.

La situation dans le « homeland » du Ciskei reste cependant tendue. Le couvre-feu est maintenu et les arrestations sont nombreuses.

L'A.N.C. continue à manifester son opposition au régime de Prétoria par des attentats ponctuels. Ceux-ci sont néanmoins actuellement en régression malgré quelques attentats spectaculaires.

En résumé il semble qu'en dépit d'une certaine tension interne et des succès partiels de l'opposition blanche à toute évolution du système de séparation raciale, le gouvernement de l'Afrique du Sud a la situation assez bien en main. Les projets de réforme du Premier ministre P.W. Botha témoignent par ailleurs d'une volonté certaine d'assouplissement progressif du régime d'appartheid.

2 - La politique extérieure.

● *L'Afrique du Sud et l'ONU*

Les négociations entreprises par le « groupe de contact », visant à amener la Namibie à une indépendance internationalement reconnue, sont dans l'impasse. Elles se heurtent en effet à la volonté américano-sud-africaine d'établir un lien entre le processus d'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes Cubaines d'Angola. La visite de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'O.N.U., en août dernier en Afrique australe représente certes un succès diplomatique pour Prétoria mais ne semble pas avoir eu une influence sensible sur l'évolution des pourparlers.

Toutefois, un « pas en avant » a été fait lors de cette visite sans précédent : un entretien a en effet été accordé à Windhoek, capitale de Namibie, à tous les partis politiques internes namibiens qui l'ont souhaité, témoignant de la volonté d'impartialité du Secrétaire général. L'ONU ne reconnaît cependant actuellement que la SWAPO comme seul représentant du peuple namibien.

● *L'Afrique du Sud face aux Etats voisins.*

En Angola, l'Afrique du Sud maintenait jusqu'aux accords de désengagement de mars 1984 des troupes dans la province du Cunène le long de la frontière namibienne. Son objectif était de détruire les bases de la

SWAPO installées en territoire angolais et de l'empêcher ainsi d'exécuter des opérations dans le nord de la Namibie. Militairement écrasée par l'armée sud-africaine, la SWAPO ne réalise plus dans ce pays que des actions ponctuelles (essentiellement à base de poses de mines).

La République Sud-africaine apporte surtout une **aide logistique substantielle à l'UNITA** (Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Afrique du Sud) de M. Sawimbi qui permet à ce mouvement d'enregistrer des succès importants face à l'armée angolaise.

Au Mozambique, il est probable que l'Afrique du Sud ait apporté son soutien à la « **Résistance Nationale Militaire** » (R.N.M.). Le coup de main du 17 octobre 1983 à Maputo contre un PC de l'ANC, en riposte à un attentat commis une semaine plus tôt dans le Transvaal, témoigne de la volonté de Prétoria d'exercer des représailles même en territoire étranger, contre toute action terroriste en Afrique du Sud. L'un des objets de la Mission de notre Commission était de cerner la portée réelle des accords de sécurité conclus le 16 mars 1984 entre la République Sud-africaine et la République populaire du Mozambique.

Au Zimbabwe, le gouvernement de M. Mugabe accuse Prétoria de **soutenir la subversion dans la province du Matabeleland** et tient au nom des pays de la ligne de front, un discours agressif contre l'Afrique du Sud.

Le Lesotho reproche aussi à la République Sud-africaine de servir de **base arrière** au Lesotho Libération Army pour fomenter des troubles contre le régime de Maseru. La **pression de l'Afrique du Sud** efficace contre ce pays enclavé, a contraint ce dernier à **expulser une partie importante des réfugiés de l'ANC**.

Un état de dépendance économique vis-à-vis de la République Sud-africaine semble exclure toute action efficace de ces pays à l'encontre de leur puissant voisin. Les sanctions qu'ils préconisent dans les instances internationales pourraient d'ailleurs se retourner contre eux.

● *Les relations avec la France.*

Depuis longtemps le gouvernement français se contente de **respecter les contrats précédemment signés**, maintenant volontairement des **relations économiques limitées** avec l'Afrique du Sud.

Parmi les marchés les plus importants, il faut signaler celui de 1976 visant à doter la République sud-africaine d'une **centrale nucléaire à Koeberg**. Le chargement en uranium enrichi du premier réacteur ayant commencé en novembre dernier, on peut penser que la centrale est en passe de devenir **opérationnelle au début de 1984**. Si la construction probable d'une **seconde centrale nucléaire** se révélait nécessaire, la haute qualité de sa technologie placerait la France en bonne position pour obtenir ce nouveau contrat.

La France participe aussi à la réalisation du complexe SASOL qui transforme le charbon en carburant synthétique.

En 1982, les échanges entre les deux pays ont diminué. L'Afrique du Sud reste toutefois le premier fournisseur de charbon et de manganèse de la France. L'arrêt de l'exportation de ces matières premières, rendrait notre pays plus dépendant de l'URSS pour ces produits.

Actuellement, un champ d'activité important s'ouvre aux entreprises avec la création par le gouvernement de Prétoria de la SBCD (Small Business Development Corporation) qui vise à aider les Petites et Moyennes Entreprises. Pour bénéficier de ces nouvelles facilités, les PME françaises pourraient s'associer sur place avec ces compagnies locales.

Des perspectives sont également ouvertes dans les domaines de l'automobile, des transports aériens (airbus) et de la technologie avancée (électronique, équipement électrique, optique, instruments de précision).

CHAPITRE IV

LE CARNET DE ROUTE DE LA DÉLÉGATION EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

1 - La visite quasi-privée : la Province du Transvaal, pôle de développement économique principal de la République Sud-africaine.

● *Les premiers entretiens à Johannesburg : la colonie française.*

Après une brève escale technique à Brazzaville, la Délégation est arrivée le 2 mars à 10 h. 35 à Johannesburg.

Elle y était accueillie par S. Exc. François Plaisant, Ambassadeur de France en Afrique du Sud et par M. Pascal Carmont, Consul Général de France à Johannesburg. Aucun représentant officiel de la République Sud-africaine n'accueillait la Délégation.

Après une réception au Consulat Général de France au cours de laquelle la Délégation prenait un premier contact avec la colonie française ainsi qu'avec la représentation diplomatique française à Johannesburg et à Prétoria, la Délégation participait à un déjeuner de travail avec l'Ambassadeur de France.

D'emblée l'Ambassadeur abordait le problème de l'apartheid en décrivant le système complexe du « développement séparé » et en insistant sur les faiblesses juridiques, sociales et éthiques de ce système.

Le Président de la Délégation indiquait pour sa part que, malgré sa réprobation éthique personnelle à l'égard de tout système de séparation raciale, il se refusait pour l'instant à juger publiquement le régime politique intérieur de l'Etat qui l'accueillait. Le Président poursuivait en interrogeant l'Ambassadeur sur le rôle économique et stratégique de l'Afrique du Sud dans le climat actuel de tensions est-ouest grandissantes, tant en Afrique australe que dans le monde.

Un débat animé s'ensuivait entre l'Ambassadeur et les membres de la Délégation sur les voies et moyens pour l'Afrique du Sud de concilier une construction politique intérieure acceptable pour tous avec les exigences de stabilité politique et économique.

Alors que l'Ambassadeur mettait en exergue les faiblesses structurelles du système institutionnel actuel et les risques de tensions internes et externes majeures qu'il recélait selon lui, la plupart des membres de la délégation soulignaient qu'une intégration non préparée et immédiate de toutes les ethnies risquait d'entraîner tout à la fois le départ brutal des populations blanches, des affrontements sanglants entre ethnies noires et entre ces dernières et les minorités indienne et métisse, en même temps qu'un effondrement économique du pays et une inversion du rôle stratégique de l'Afrique du Sud au profit de l'Est. L'exemple du Zimbabwe était cité par M. Caldaguès.

D'emblée le dilemme de la mission était posé.

Le samedi 3 et une partie de la journée du dimanche 4 mars, la Délégation se rendait au Park Kruger, à 450 kilomètres au nord-est de Johannesburg. Sur la frontière avec le Mozambique, le Kruger Park est l'une des plus importantes réserves d'animaux dans le monde.

Le dimanche 4 mars au soir, la Délégation se retrouvait dans les jardins de la résidence du Consul Général de France à Johannesburg où elle prenait contact avec la colonie française. Les conversations s'avéraient fort intéressantes, la plupart des Français présents insistant sur la réalité de l'évolution intérieure de l'Afrique du Sud, l'émergence d'une société noire aisée et les très grandes perspectives offertes par le marché sud-africain. Certains des Français présents soulignaient également les sévères difficultés de transport et d'habitat qui résultaient actuellement du système de développement séparé pour la très grande majorité de la population noire.

La délégation tenait ensuite une tardive réunion de travail sur le dernier état du programme préparé par les Services de l'Ambassade. Prenant acte du fait que les visites prévues d'un « homeland » en formation, le Kwandebélé d'une part, et de la banlieue noire de Soweto d'autre part omettaient, curieusement, d'inclure des rencontres avec les autorités officielles élues de ces deux collectivités territoriales, la délégation exigeait une modification du programme sur ces deux points.

C'est ainsi que le Consul Général de France était chargé de prévenir les municipalités de Soweto du désir de la délégation de les saluer. Il lui était également demandé de prévoir la possibilité de rencontrer les autorités officielles du Kwandebélé dont la visite était prévue pour le lendemain.

● ***La visite d'un « homeland » en formation : le Kwandébéle.***

Le Kwandébéle officieux.

De grand matin, le 5 mars, la délégation se rendait en minibus dans le « homeland » du Kwandébéle à 120 kilomètres environ au nord-est de Johannesburg.

La délégation était accompagnée dans cette visite officieuse par un prêtre français, le Père Le Scour. Mrg. Le Scour présentait rapidement à la délégation la petite mais active mission de trois prêtres implantée au coeur du rassemblement de populations Kwandébéles.

En faisant visiter à la délégation les pauvres habitations du Kwandébéle, le Père Le Scour décrivait - tout en prenant acte d'un effort réel des autorités - les conditions de vie difficiles de cette population notamment sur le plan scolaire et médico-social. Il insistait sur le fait qu'un tel rassemblement de population à 50 ou 100 kilomètres des lieux de travail de Prétoria et de Johannesburg posait de difficiles problèmes de transport à la population Kwandébéle.

Le Père Le Scour indiquait au Président que l'église catholique sud-africaine comptait 1,8 million de fidèles dont la très grande majorité appartenait à des ethnies noires et était opposée au système du développement séparé. Il faisait valoir que la politique des « homeland » - c'est-à-dire le rassemblement des membres d'une même ethnie dans des entités territoriales économiquement viables et autoadministrées - était rejetée par la majorité de la population noire. Il insistait sur l'émergence d'une bourgeoisie noire riche et politiquement modérée.

Le Kwandébéle officiel

La Délégation quittait en début d'après-midi le Père Le Scour pour se rendre à une base militaire sud-africaine aux environs de Prétoria. De là, grâce à la diligence du colonel Molinié, Attaché Militaire français, un hélicoptère faisait survoler à la délégation l'ensemble du Kwandébéle et la conduisait à sa capitale.

Composé actuellement de 300.000 habitants répartis sur 113.000 hectares et à terme sur 250.000 hectares, le Kwandébéle était présenté à la Délégation comme un regroupement géographique de l'ethnie Kwandébéle, aux sources de son origine, dans une collectivité territoriale autogérée dont la vocation était « l'indépendance » au sein de la République Sud-Africaine.

Accueillie par le gouvernement du Kwandébéle, la Délégation tenait une réunion de travail avec MM. S.S. Skosana, Premier Ministre et Ministre des Finances, Z.D. Mnguni, Ministre de l'Agriculture, K.M. Mtsweni, Ministre du Travail, C.N. Malhanga, Ministre de l'Education, P.M. Ntuli, Ministre de l'Intérieur, M.F. Mahlanga, Ministre de la Justice.

Les Ministres présents exposaient à la Délégation la genèse de la constitution du homeland du Kwandébéle.

L'ethnie Kwandébéle était jusqu'à 1978 éparpillée dans le nord du Transvaal où nombre de ses membres étaient ouvriers agricoles. Elle a été progressivement regroupée sur son territoire d'origine et, selon les interlocuteurs de la Délégation, ce regroupement s'est surtout opéré de manière incitative et naturelle, les Kwandébéle ayant de plus grandes chances de promotion sociale au sein d'un ensemble géographique économique et social leur appartenant.

L'Etat sud-africain a facilité l'installation du homeland en mettant à la disposition de ses habitants le territoire et en achetant les terres qui y étaient exploitées par des fermiers blancs qui sont progressivement expulsés. L'objectif en cours de réalisation est d'y installer une solide infrastructure (services publics, services sociaux, équipements divers, écoles, etc.) et d'y créer un pôle de développement par l'installation d'entreprises créatrices d'emplois et susceptibles de décongestionner les grandes villes. La délégation a pu constater sur place que ce programme attirait de nombreux investisseurs privés. Les ministres se montraient au demeurant demandeurs pour une aide technique ou une assistance financière française.

Interrogé sur le niveau de scolarisation de la population enfantine, le Ministre de l'Education indiquait que la scolarisation était à peu près totale à partir de 7 ans et que l'instruction élémentaire débutait en langue zoulou, très proche du Kwandébéle, et se poursuivait en anglais.

Le Ministre des Finances indiquait que le Kwandébéle recevait pour l'exercice 1983-1984 38 millions de rands (1 rand = 7,10 F) du gouvernement sud-africain qui s'ajoutaient aux sources de financement local.

La vocation du Kwandébéle est comme celle de tous les « homeland », l'autonomie au sein de la République sud-africaine. Les modalités actuelles de désignation des ministres ne sont que partiellement démocratiques mais ont vocation à résulter d'élections générales.

● *La rencontre avec des officiers supérieurs et généraux sud-africains francophones.*

Le 5 mars au soir la Délégation se rendait à Prétoria, à la résidence de l'Attaché Militaire français, le Colonel Molinié. Elle y rencontrait le Lieutenant Général P.W. Van der Westhuisen, chef d'Etat-major renseignements, le Major Général J.P.B. Van Loerenberg, Inspecteur général de l'Armée de l'Air, le Major Général P. Pretorius, Directeur des Effectifs du 1er bureau des Armées, le Commodore J.A. de Kock, Chef des

Renseignements de la Marine, le Brigadier D.S. Hamman, Chef des Relations extérieures des Renseignements militaires, le Brigadier Vantonder, le Brigadier P.J. Geldenhuys, Chef de la planification de l'Armée de l'Air, le Brigadier W.J. Wolmarans, Chef des formations de spécialistes dans les Armées et le Professeur Déon Fourié, Professeur de stratégie à l'UNISA.

Des conversations avec ces officiers pour la plupart francophones et francophiles, la Délégation retenait un grand dépit de la cessation par la France, à partir de 1977, des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Quelques officiers insistaient sur les conséquences de l'embargo sur le niveau d'entraînement de la Marine et de l'Armée de l'Air sud-africaine et notamment de leur adaptation à un combat conventionnel impliquant puissances équipées de matériels sophistiqués. Le sérieux et la compétence de l'armée française étaient soulignés de même qu'une très grande satisfaction était manifestée quant à la qualité des matériels livrés avant l'embargo. L'embargo de 1977 et la dégradation des relations avec l'Afrique du Sud depuis 1981 était généralement déplorée, parfois avec une réelle amertume.

● ***La visite de la banlieue noire historique de Johannesburg : SOWETO.***

Le 6 mars, la Délégation se rendait à Soweto, la banlieue noire de Johannesburg, théâtre des violents affrontements raciaux de 1976 et centre politique culturel, économique, de la réflexion des ethnies noires sur l'avenir de la nation sud-africaine.

- ***Le Soweto officiel***

Conformément au vœu qu'elle avait formulé l'avant-veille, la délégation a tout d'abord tenu à saluer les autorités municipales officielles de Soweto, en l'occurrence le maire adjoint du grand Soweto ainsi que les maires et les conseillers municipaux de deux des principales municipalités, Deapmeadows et Dobsonville .

L'autorité de ces personnalités a été présentée comme très contestée à la Délégation en raison du fait qu'elles ont été élues avec un fort pourcentage d'abstention. Le niveau d'abstention est cependant, ainsi que le prouvent certains sondages récents dont la Délégation a eu connaissance, assez ambiguë quant à sa signification. Il résulte assurément du boycottage des élections par une partie importante de l'électorat noir subissant l'influence de mouvements radicaux et en particulier, mais non exclusivement de l'ANC, qui contestent un système qui ne reconnaît pas la pleine citoyenneté aux noirs. Mais le haut niveau d'abstentions résulte également d'une mauvaise information sur les élections elles-mêmes, les sondages montrant qu'une partie importante de la population ignoraient qu'elles se déroulaient.

Quoi qu'il en soit, l'action des municipalités serait inefficace dans un climat d'hostilité générale. Or tel n'est pas le cas. L'action municipale est importante et tangible dans le domaine social, dans le domaine sanitaire, dans le domaine du bâtiment, des infrastructures et elle bénéficie directement à la population. Les conseils municipaux visités ont souligné leur déception devant la réserve du gouvernement français à coopérer au développement de municipalités telles que Soweto. Ils ont manifesté une attente d'assistance technique et financière, de contrats, de technologie et de culture française. Il est cependant à noter que la C.G.E participe activement à la mise en place de l'infrastructure électrique de Soweto. Le maire de Deapmeadows chargeait le Président de la Délégation de saluer le Président de la République française et insistait sur le fait qu'il « appréciait hautement la politique étrangère de la France ».

- Le Soweto officieux

Après une visite des quartiers de Soweto, certains très pauvres, où la criminalité est élevée notamment en raison de l'alcoolisme, d'autres faisant apparaître l'émergence d'une bourgeoisie moyenne fort convenablement logée et équipée, voire d'une très riche bourgeoisie à l'opulence parfois tapageuse, la Délégation se rendait à l'Alliance française de Soweto.

Récemment implantée l'Alliance française s'efforce de faire connaître et de développer la culture et la langue françaises dans les divers milieux noirs de Soweto. Elle prolonge également l'action des services culturels de l'ambassade qui entretiennent des liens apparemment effectifs avec les milieux d'opposition noire notamment à Soweto. A l'Alliance Française la Délégation s'entretenait notamment avec M. et Mme Mahuhushi, maire de Deep Meadow, le premier adjoint au maire de Soweto, M. Sepamla, directeur de F.U.B.A. (Federated Union of Balck Arts), M. et Mme Benjy Francis, Directeur du Dhlomo Theatre, M. Mokoena, directeur de développement des ressources humaines, M. et Mme Mashao, maire de Dobson Ville, M. et Mme Thula, représentant de l'INKATA, Melle Marie-France Rouze, directrice de l'A.F.P., M. Bill Davis, directeur de F.U.N.D.A.

Le Dr Motlana, leader historique au Comité des Dix et personnalité influente de l'opposition noire malgré certaines contestations dues en particulier à sa richesse, ainsi que quelques autres personnalités d'opposition radicale, s'excusaient au dernier moment.

Peut-être la présence des représentants officiels des municipalités de Soweto à la réception offerte par l'Alliance française expliquait-elle cette absence non prévue ?

● *La rencontre avec les principaux investisseurs français.*

Vers 13 heures, la Délégation quittait la fort complexe agglomération de Soweto pour se rendre à la résidence de M. François Edant, Conseiller commercial, qui avait réuni les principaux représentants des plus importantes firmes françaises opérant en République Sud-africaine. La Délégation s'entretenait ainsi avec M. Henry Castelanau, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Président Directeur général de la société French S.A. Trade Development Corporation (nucléaire, matériel sophistiqué d'exploration) ; M. Pierre-Jérôme Ullmann, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur Général de la société France Afrique Mining Equipment (Charbonnages de France) ; M. Gérard Walbaum, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Afrique Australe ; M. Bernard Jeux, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur Général de la société CEGELEC (C.G.E.E.E Alsthom) ; M. Baudoin Matignon, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur Général de Comiat S.A. Division (Spie-Batignolles) ; M. Gilbert Bouveret, Directeur Général de la French Bank of Southern Africa (Indosuez) ; M. Bernard Vernoux, Directeur Général de Renault Africa.

Cinquième fournisseur de l'Afrique du Sud avec moins de 7 % du total des importations sud-africaines, la France était présentée comme mal placée dans ce pays.

Notre pays vient en effet très loin derrière les Etats-Unis (19 %), la R.F.A. (16 %), la Grande-Bretagne (16 %) et le Japon (15 %) et n'occupe une position significative que sur un petit nombre de créneaux notamment grâce à des « grands contrats » difficilement renouvelables.

Le conseiller commercial, comme la plupart des convives, insistait sur l'intérêt exceptionnel du marché sud-africain. L'Afrique du Sud était unanimement présentée comme un marché d'avenir, solvable et bon payeur et de plus exceptionnellement rentable pour les investisseurs. Le taux d'amortissement des investissements serait exceptionnel : de l'ordre de 3 à 4 ans en moyenne. La demande intérieure serait en pleine croissance compte tenu de l'augmentation du niveau de vie des noirs. Or l'offre locale n'est pas en mesure de la satisfaire entièrement. Dans les domaines les plus lourds, les capacités de production locale sont limitées alors que les programmes d'investissements sont très importants. Le Conseiller commercial insistait sur ces différents points en émettant le souhait que les exportations « courantes » prennent peu à peu le relais de grands contrats.

Interrogé sur la conjoncture économique en Afrique du Sud, le Conseiller commercial indiquait que la République Sud-africaine connaissait une dépression relative en raison de l'action conjuguée de la

crise mondiale, de la sécheresse régionale et d'une certaine baisse des coûts des matières premières exportées ainsi que de l'investissement local. Les perspectives pour l'année 1984 ont cependant été présentées comme favorables : croissance positive de l'ordre de 3 %, taux d'inflation en baisse (9-10 %), moindre croissance de la masse monétaire, maintien de la valeur externe du rand et balance des paiements encore plus excédentaire.

2 - La visite officielle : les rencontres avec les autorités gouvernementales parlementaires et militaires dans la Province du Cap.

En fin de l'après-midi du 6 mars, la Délégation quittait la conurbation industrielle de Johannesburg-Prétoira pour se rendre au Cap, capitale momentanée du pays, en raison de la tenue de la session parlementaire.

A son arrivée au Cap, la Délégation était accueillie par S. Exc. François Plaisant, et par M. Alain Dementhon, Premier Conseiller.

● *La rencontre avec les autorités militaires sud-africaines : le Ministre de la Défense, le Chef d'Etat des armées, la base navale de Simonstown.*

- Le Ministre de la Défense : le Général Malan.

Le 7 mars la Délégation rencontrait le général Malan, Ministre de la Défense.

Le Ministre évoquait tout d'abord les conditions de la sécurité extérieure de l'Afrique du Sud.

C'est dans les relations entre la République sud-africaine et la République populaire du Mozambique que la situation était présentée comme susceptible d'évoluer le plus favorablement. Le Ministre insistait en effet sur le volet « non écrit » des accords alors en cours de négociation et présentait ces négociations comme un ensemble susceptible de créer des relations de voisinage normales, ainsi que de compréhension mutuelle. Il évoquait notamment les améliorations possibles dans le domaine des investissements, du tourisme, de l'exploitation du barrage de Cabora Bassa, de l'indemnisation des biens sud-africains au Mozambique.

L'amélioration des relations avec l'Angola était présentée comme s'intégrant dans un processus moins aisé en raison de l'affaire namibienne et du nombre des parties en cause : les Nations Unies, le « groupe de contact », la SWAPO, l'UNITA, les partis namubiens, l'O.U.A., Cuba. Le ministre insistait sur le coût de la présence sud-africaine en Angola qui visait essentiellement à « protéger les populations contre les intimidations de la SWAPO ». Le Ministre indiquait qu'avec 1 million d'habitants et de

très faibles ressources, la Namibie, qui coûterait plus d'un milliard de rands par an à l'Etat sud-africain, serait la collectivité « la plus subventionnée du monde ». Le Ministre insistait sur la volonté de l'Etat sud-africain, dans de telles conditions, de s'affranchir de la responsabilité de soutenir ce « coûteux désert ».

Il liait cependant le problème de la Namibie à l'évolution de la situation en Angola, où il rappelait les conditions de la prise du pouvoir par le MPLA « minoritaire » grâce à l'appui décisif que ce mouvement a reçu des troupes cubaines.

Il indiquait que la SWAPO bénéficiait de soutiens importants en Angola et que c'était grâce à ces soutiens qu'elle pouvait poursuivre son action « d'intimidation » contre les habitants du sud-ouest africain. Il faisait falloir que l'UNITA était « enracinée en profondeur dans la majorité de la nation angolaise », alors que le M.P.L.A. minoritaire ne survivait que grâce à des appuis extérieurs, que l'économie angolaise payait au demeurant du prix fort. Le ministre liait la mise en oeuvre de la résolution 435 des Nations-Unies et la tenue d'élection libre en Namibie à des négociations bilatérales entre l'UNITA et le MPLA en Angola.

Il indiquait que le retrait des troupes cubaines n'était pas abordé dans les négociations actuelles entre la République sud-africaine et l'Angola car il s'agissait d'une « affaire intérieure angolaise ».

Evoquant le retrait en cours des troupes sud-africaines en Angola, le Ministre déplorait que l'opération soit compliquée par « d'importantes infiltrations de la SWAPO ». Interrogé par la délégation sur le potentiel militaire de l'Angola le Ministre faisait état d'un important renforcement qualitatif et quantitatif notamment dans le secteur de l'artillerie sol-air.

Le Ministre terminait en insistant sur la présence militaire soviétique dans les Etats de la ligne de front. Il faisait valoir l'importance stratégique de l'Afrique australe, soulignée par le fait que son sous-sol détenait des minéraux stratégiques (manganèse, vanadium, platine, chrome) qu'on ne trouvait ailleurs dans le monde qu'en U.R.S.S. Il insistait sur l'importance de la route du Cap par laquelle transitent 75 % du pétrole importé par l'Europe. Le Ministre expliquait par ces considérations l'importante présence militaire soviétique dans la région, dans des Etats « dont les dirigeants minoritaires sont maintenus artificiellement au pouvoir par les soviétiques et leurs alliés ».

Après s'être félicité de l'amélioration des relations entre son pays et la Zambie qui lui paraissent reposer sur des bases psychologiques durables et solides, le Général Malan indiquait que le problème essentiel de l'Afrique du Sud était un problème de politique intérieure. L'objectif majeur de la politique sud-africaine était selon lui la résorption des tensions et des

divisions internes « afin de ne pas donner à l'U.R.S.S. l'occasion de participer à une guerre civile à l'intérieur de l'Afrique du Sud ; guerre civile que l'U.R.S.S. prépare par l'accumulation dans les Etats voisins de stocks de matériels militaires surabondants pour leur propre défense ».

- La rencontre avec le Chef d'Etat-major de l'Armée sud-africaine : le Général Viljoen.

La Délégation rencontrait ensuite le Chef d'Etat Major de l'armée sud-afrique, le Général d'armée Viljoen.

Après avoir rappelé la participation de contingents sud-africains à la deuxième guerre mondiale ainsi qu'à la guerre de Corée, le général Viljoen rappelait que jusqu'en 1960 l'armée sud-africaine était essentiellement préparée et entraînée pour des opérations de « guerre conventionnelle » aux côtés des forces des pays membres de l'Alliance atlantique.

A partir de 1960, l'armée a dû, selon le Chef d'Etat-major, intégrer dans ses plans la lutte antiguerilla. Pour ce faire, après une étude très approfondie des guerres révolutionnaires dans le monde, les autorités militaires sud-africaines ont été amenées à privilégier la « coordination entre les différentes administrations sur le terrain ». Une armée, indiquait le Général Viljoen, « ne peut pas gagner une guerre révolutionnaire. Mais elle peut la perdre ». D'où l'importance de la coordination entre l'action purement militaire et l'action de coopération menées par les diverses administrations civiles et destinées à « convaincre les esprits et conquérir les coeurs de la majorité de la population ».

Le Chef d'Etat-major indiquait à ce point de son exposé que l'armée sud-africaine, elle-même, mettait en oeuvre en Namibie de nombreuses unités spécialisées dans l'aide aux populations (santé, éducation, mise en place d'infrastructures).

Le Chef d'Etat-major évoquait ensuite un nouveau tournant dans l'organisation de l'armée sud-africaine quand, en 1975, les actions subversives ont bénéficié d'un soutien actif des pays de la ligne de front qui ont d'abord servi de sanctuaires, puis de bases d'appui logistique et enfin d'éléments actifs de défense pour des actions contre le territoire de la République sud-africaine.

Cette évolution a été présentée par le général Viljoen comme la cause des actions de l'armée sud-africaine contre le territoire et les forces armées des Etats voisins. Ces actions ont été décrites comme visant à repousser le plus loin possible des frontières sud-africaines les bases « terroristes » protégées par d'importants moyens - notamment sol-air - mis en oeuvre par les armées des pays voisins.

Interrogé par la Délégation sur la composition de l'armée sud-africaine, le Chef d'Etat-major indiquait que 30 à 40 % des soldats opérant en Namibie n'étaient pas blancs.

Il précisait que le service militaire - de deux ans, plus des périodes - était obligatoire pour les blancs et que le volontariat était ouvert aux noirs et aux métis.

Le Général Viljoen évoquait le lien entre les deux situations en Angola et en Namibie, et précisait que, selon lui, l'UNITA ne cherchait pas à conquérir le pouvoir mais à conserver ses positions dans la perspective d'une inévitable négociation avec le M.P.L.A.

Sur l'équipement militaire des pays voisins, le Chef d'Etat-major convenait que, si de nombreux matériels étaient relativement vieux, des stocks très importants avaient été mis en place.

L'artillerie sol-air serait, notamment en Angola, serait équipée de matériel de plus en plus moderne et en très grand nombre (SAM 3,6 et 9, canons SU 23 etc).

L'entraînement et la mobilité des forces resteraient cependant insuffisants et le général insistait sur le rôle des conseillers militaires soviétiques, est-allemands, tchèques et cubains qui, selon lui, faisaient à eux seuls la valeur des forces armées des pays voisins.

Sur les conséquences de l'embargo, le Chef d'Etat-major indiquait qu'il frappait surtout la contribution de la République sud-africaine à la défense occidentale dans la mesure ou moins de 10 % du matériel servirait pour la lutte anti-guerrilla.

Il évoquait la mise en place d'une industrie d'armement locale. Il déplorait cependant que, en raison de l'embargo, l'armée sud-africaine souffre d'une grave lacune dans le domaine des hélicoptères d'attaque.

La poursuite de l'examen des problèmes stratégiques : la visite de la base navale de Simonstown.

La Délégation se rendait ensuite à la base navale de Simonstown qu'elle visitait. Malgré le désir qu'elle formulait, la Délégation ne pouvait examiner le terminal du dispositif « Silver Mine ». En raison de l'intérêt persistant du système ou en raison de sa sous-utilisation par manque d'informations transmises ? La question restait posée.

A Simonstown la Délégation avait une réunion de travail avec le Comodore Honnibal, sous-marinier formé en France et avec le Brigadier Erasmus, responsable du Military Intelligence.

Après un exposé fort précis sur la nature qualitative et quantitative de l'assistance militaire des pays de l'Est à certains Etats de la région, il était fait état de la stratégie de l'U.R.S.S. dans la région, qui était présentée comme visant :

1) à consolider l'influence de l'Angola et du Mozambique, ainsi que la puissance militaire utilisable dans l'ensemble des pays de la ligne de front ;

2) à utiliser les richesses (pétrole, minerais rares, ressources halieutiques) de ces pays au profit quasi exclusif de l'U.R.S.S. ;

3) à réduire la dépendance économique de ces pays à l'égard de l'Afrique du Sud ;

4) à travailler sur tous les fronts (instances internationales, désinformation, etc.) à l'isolement politique, économique, moral et militaire de l'Afrique du Sud ;

5) à favoriser la subversion et les tensions à l'intérieur de l'Afrique du Sud notamment par le soutien à l'A.N.C.

Le Comodore Honnibal poursuivait son exposé par un bilan des activités antigouvernementales au Zimbabwe, au Mozambique et au Lesotho.

Il indiquait la position des bases de l'A.N.C. en Zambie, au Mozambique et au Lesotho en montrant que le Botswana était actuellement surtout utilisé par l'A.N.C. comme lieu de renseignements et de transit alors que le Swaziland n'était qu'un point de passage pour les infiltrations en provenance du Mozambique.

La réunion de travail se terminait par un débat sur l'importance stratégique de la « route du Cap ».

Le Comodore Honnibal contestait les récentes affirmations d'une certaine doctrine militaire britannique quant au déclin supposé de l'intérêt stratégique de la route du Cap.

Il insistait sur trois éléments, selon lui, essentiels : 1) l'agitation quasi permanente de la mer dans la région ainsi que les très fortes différences de température entre les eaux qui feraient de la zone du Cap un « paradis » pour les sous-marins soviétiques ; 2) les tempêtes quasi permanentes à partir du 40ème parallèle qui obligeraient les navires pétroliers à emprunter un couloir relativement étroit le long des côtes ; 3) quoi qu'il en soit de l'évolution de la logistique à la mer, les opérations navales impliqueraient, comme par le passé, des bases à terre dont les Soviétiques ne sont pas dépourvus.

● ***Un dîner à la Résidence de l'Ambassadeur de France : la rencontre avec les milieux sud-africains francophones.***

Après une lente promenade en voiture par une après-midi ensoleillée le long de la route en corniche de la péninsule, la Délégation assistait à un dîner à la résidence de l'Ambassadeur de France.

Les délégués s'y entretenaient avec les principaux collaborateurs de S. Exc. François Plaisant et avec The Hon. et Mrs. A.L. Schlebusch, Vice-Président d'Etat, The Hon. Mr Speaker of the House of Assembly et Mrs. J. Greef, The Hon. Deputy Minister of Foreign Affairs et Mrs. Louis Nel ; Dr. F. Van Zyl Slabbert et Miss Stevens, Chef de l'opposition (PFP), M. et Mme Alexandre Pienaar, Membre du Conseil Présidentiel, ancien Ambassadeur à Paris, Mr. et Mrs. G.P.D. Terblanche, Membre du Parlement, Président du groupe d'études de politique étrangère du parti nationaliste, Mr. et Mrs J. Van Dalsen, Directeur général au Ministère des Affaires étrangères, ancien Ambassadeur à Paris, Mr. et Mrs. Jacques Van Wyk, du journal « Die Burger ».

● ***L'entretien avec le Premier Ministre M. P.W. Botha***

Le lendemain 8 mars, la Délégation tenait une réunion de travail avec le Premier Ministre de la République sud-africaine M. P.W. Botha.

D'emblée, le Premier Ministre critiquait sans ménagement la politique extérieure de la France ainsi que les excès verbaux de son Ministre des Relations extérieures.

Il déplorait la « dégradation » des relations entre la France et la République sud-africaine et reprochait l'acceptation par la France de « contacts » avec l'A.N.C.

Le Président de la Délégation s'attachait à montrer qu'il existait dans le domaine de la politique étrangère de la France certains points de convergence entre la majorité et l'opposition à laquelle appartenait tous les membres de la Délégation, notamment en ce qui concerne la nécessité d'assurer un équilibre de sécurité entre l'Ouest et l'Est ou le développement des relations nord-sud, spécialement entre la Communauté européenne et l'Afrique.

Le Premier Ministre faisait ensuite état de ce qu'il appelait le caractère « mixte » de l'économie sud-africaine, qu'il présentait comme, tout à la fois, très développée et en voie de développement. Il insistait sur l'ampleur du processus du développement en cours dans les « homeland ».

M. P.W. Botha poursuivait en évoquant l'appartenance à l'Afrique de la République sud-africaine ainsi que sa spécificité « Notre problème intérieur est absolument spécifique et unique au monde ... Nous dialoguons avec la plupart des pays africains sans avoir à passer par les démocraties occidentales qui nous jugent ... Nous sommes des Africains, présents sur cette partie du continent depuis trois siècles, sans métropole de repli ... Nous sommes plus à même que quiconque d'apprécier nos problèmes et de les résoudre ... Si nous avons réussi à ouvrir un dialogue avec le Mozambique, c'est parce qu'aucun Etat tiers n'est intervenu dans nos problèmes bilatéraux. »

Le Premier Ministre a ensuite insisté sur l'indépendance de l'Afrique du Sud et l'importance des rapports de force. « En serions-nous où nous en sommes dans l'amélioration de nos relations avec les Etats voisins, si nous avons suivi aveuglément les conseils prodigués par les Etats occidentaux ? C'est parce que nous avons su créer un rapport de force favorable que la négociation est devenue possible ... Nous sommes devenus, par nous-mêmes, un pôle de développement économique qui attire les Etats voisins et leur population qui ont besoin de nous... Nous avons surmonté les difficultés de l'embargo sur les armes et de l'embargo sur l'énergie ... Nous sommes déterminés à conserver un haut niveau de civilisation dans cette partie de l'Afrique où nous nous sommes installés lorsqu'elle était encore déserte ».

M. P.W. Botha a conclu son intervention en évoquant la situation en Namibie et les relations entre son pays et l'Angola. Il a insisté sur le poids du « fardeau économique » que représenterait la Namibie qui coûterait 1,7 milliard de rands par an à l'Afrique du Sud, qui serait ravagée par la sécheresse, n'aurait pratiquement « aucune richesse » et exigerait des sommes très importantes en dépenses de santé, d'infrastructure et de garantie aux investissements étrangers.

M. P.W. Botha insistait sur la volonté de la République sud-africaine de « se débarrasser dans les plus brefs délais » d'un tel fardeau, mais pas cependant au prix « d'accepter que notre sécurité soit menacée par la présence d'infiltration de troupes ennemies à partir de l'Angola ».

● *La visite au Parlement sud-africain en session.*

La délégation se rendait ensuite au Parlement où elle assistait à un déjeuner offert en son honneur par M. Graf, speaker du Parlement.

Elle s'y entretenait avec les principaux responsables des différents groupes politiques et de la majorité et de l'opposition de droite comme de gauche.

La Délégation quittait le Parlement après avoir assisté à une séance au décorum fortement marqué par les traditions du parlementarisme anglo-saxon.

● *La réunion de travail avec le Ministre des Affaires étrangères*
M. « Pik » Botha

Comme la réunion avec le Premier Ministre, la réunion de travail avec le Ministre des Affaires étrangères a débuté par un violent réquisitoire contre la politique étrangère de la France.

« Nous avons, comme tous les Africains, besoin de votre technologie, de votre culture ; mais non de vos leçons de morale ». Et le Ministre des Affaires étrangères de citer « un chef d'Etat africain, fort connu et progressiste », qui lui aurait récemment déclaré : « Nous nous moquons des responsables européens qui nous proclament leur solidarité contre l'apartheid. Bien sûr nous n'acceptons pas l'apartheid, mais condamner l'apartheid ne nous donne pas à manger, or notre problème c'est la faim ».

M. « Pik » Botha poursuivait en faisant état des difficultés économiques et intérieures de l'Afrique du Sud et des Etats voisins en indiquant « nous sommes dans une période difficile, c'est la raison pour laquelle la plupart des responsables africains montrent beaucoup plus de compréhension pour les problèmes de notre pays que les Etats européens qui, d'abord, connaissent fort mal les réalités sud-africaines et, ensuite, ne peuvent rien contre l'apartheid ... L'Europe et la France apportent leur soutien à des régimes africains minoritaires régis par la tyrannie d'un homme, d'un clan, d'une ethnie ou d'un parti unique qui ne sont soucieux que de s'enrichir et de se maintenir au pouvoir. C'est une forme de néo colonialisme car votre soutien à ces régimes, bien moins démocratiques et bien moins soucieux de l'amélioration du sort de l'ensemble des populations, que notre gouvernement « raciste », est uniquement dicté par votre souci de pouvoir compter sur leur appui à l'ONU ou y préserver vos intérêts hérités de la période coloniale ... Face à de tels régimes, que vous soutenez sans honte, nous ne rougissons pas de notre propre système, malgré ses faiblesses... Au demeurant l'Europe m'intéresse moins que l'Afrique... Et si votre Ministre des Relations Extérieures fait la fine bouche pour me rencontrer, je peux - du jour au lendemain - rencontrer une quinzaine de Chefs d'Etats africains. Cela est plus important pour eux comme pour moi... Des dizaines de milliers de travailleurs clandestins noirs des pays voisins franchissent nos frontières illégalement pour venir vivre dans notre « enfer ethnique ». N'y seraient-ils pas moins malheureux que dans leurs Républiques et dans leurs Démocraties dites populaires où règnent la faim et l'arbitraire ? ... La récession montre désormais aux responsables des Etats voisins qu'ils peuvent et doivent dialoguer avec

nous. Ils en sont d'autant plus convaincus que, de plus en plus, ils craignent que l'U.R.S.S. utilise leur territoire comme champ de bataille pour des affrontements ultérieurs, notamment, mais pas exclusivement contre nous ».

« La France a un rôle à jouer en Afrique ... Nos moyens ne suffisent pas pour aider au développement du Mozambique ».

Le Ministre a conclu sa diatribe en se félicitant du soutien militaire apporté par la France, avant et après 1981, à des Etats menacés par des opérations de déstabilisation fomentés à l'extérieur de leur frontière.

Il a convenu avec le Président de la Délégation, qui lui rappelait certains chiffres, de l'importance de l'aide de la France au tiers monde et notamment à l'Afrique.

Interrogé sur la situation en Angola, le Ministre des Affaires étrangères s'est montré plus perplexe en soulignant la diversité et la multiplicité des forces en présence : M.P.L.A., UNITA, F.N.L.A etc. Il a souligné également l'influence de l'U.R.S.S., qu'il a présentée comme plus directe qu'au Mozambique. Il a conclu en indiquant qu'une solution à la situation en Namibie « passait par une entente entre les trois mouvements angolais le M.P.L.A, l'UNITA et le F.N.L.A. et la tenue d'élections libres dans ce pays ».

● ***La colonie française du Cap***

La journée du 8 mars s'achevait par une réception au domicile de M. Biron, Consul de France au Cap, où la Délégation prenait contact avec la communauté française du Cap avec laquelle elle confrontait ses impressions sur le pays.

Dans la soirée la Délégation conviait l'Ambassadeur de France et son épouse à un dîner privé dans un restaurant du Port.

● ***Les problèmes constitutionnels internes : les entretiens avec M. Heunis, Ministre du développement constitutionnel et avec M. Slabbert, chef de l'opposition parlementaire de gauche.***

- ***L'entretien avec M. Heunis***

Le vendredi 9 mars la Délégation s'entretenait avec M. Heunis, Ministre du développement constitutionnel et de la planification.

Après avoir rappelé à la Délégation les grandes lignes de la réforme constitutionnelle adoptée le 2 novembre 1983 par une majorité de 66 % du seul électorat blanc et visant à associer indiens et métis à la vie politique

sud-africaine, le Ministre a, comme ses collègues, évoqué la spécificité de l'Afrique du Sud.

« L'Afrique du Sud n'est pas un pays européen ... C'est un pays africain auquel les modèles « individuels » qui ont cours en Occident ne sont pas applicables ».

Le Ministre poursuivait en indiquant que « la démocratie ne s'instaurait pas du jour au lendemain », ainsi que le démontraient les longs siècles d'apprentissage douloureux de la démocratie en Europe. Il déclarait que la décolonisation pratiquée pour les Etats européens n'avait pas abouti - sauf exceptions fragiles - à l'instauration de démocraties véritables en Afrique, car « l'Europe a exporté un système politique et économique qui a détruit les mécanismes d'expression et de développement proprement africains ».

Le Ministre évoquait dans un tel contexte le souci de l'Afrique du Sud de définir progressivement un « système institutionnel intermédiaire » qui tienne tout à la fois compte des spécificités africaines et des exigences de la démocratie.

Le Ministre convenait que les « homelands » s'ils n'étaient pas encore totalement développés économiquement et politiquement, n'en fournissaient pas moins une base de coopération entre les « Etats » noirs et les « Etats » blancs. Il ajoutait que la vie politique des diverses ethnies, noires notamment, ne pouvait être limitée aux seul et unique cadre de leurs « homelands » respectifs et qu'elle devait être complétée dans le cadre des gouvernements autonomes des régions ou des villes de résidence.

Le Ministre insistait sur la nécessité de « ne pas condamner sans connaître, ni comprendre un système au demeurant en évolution ».

« Sur des bases individuelles un pays comme le nôtre ne peut pas survivre en l'état actuel des choses. Sur des bases collectives il peut se développer économiquement, socialement et politiquement... Nos différentes ethnies doivent vivre ensemble collectivement ou disparaître individuellement ... Nous voulons éviter les expériences catastrophiques et guère démocratiques des pays africains anciennement colonisés... Pour cela il nous faut mettre en place un système évolutif et équilibré qui évite les phénomènes de domination entre les différentes ethnies ».

- L'entretien avec M. Slabbert, chef de l'opposition parlementaire de gauche.

L'examen théorique du problème du « développement séparé » se poursuivait au Parlement avec un entretien avec le principal responsable du Parti Fédéral progressiste qui, avec 17 % de suffrages, détient 27 sièges sur 178 au Parlement.

L'assise de ce parti est la classe moyenne anglophone, généralement fortement instruite et résidant dans les villes.

M. Slabbert indiquait d'emblée qu'il s'opposait à un système institutionnel qui associait les indiens et les métis au gouvernement du pays mais excluait les diverses ethnies noires « qui sont les plus nombreuses ».

Il mettait en exergue le fait que, pour sa part, tout habitant d'Afrique du Sud avait un droit inaliénable à la pleine citoyenneté sud-africaine et cela quelle que soit son ethnie d'origine.

M. Slabbert poursuivait en critiquant la méthode gouvernementale actuelle qui tendait à la mise en place d'un système constitutionnel de manière « unilatérale et autoritaire, en excluant toute concertation préalable ».

Selon le responsable du P.F.P., un système constitutionnel « ne sera viable que s'il reçoit l'adhésion de la majorité des habitants de la République Sud-africaine ». Cela ne sera possible, selon M. Slabbert, qu'à la suite d'une concertation entre toutes les ethnies.

Evoquant la « volonté récente » du gouvernement de faire disparaître progressivement les facteurs de discrimination raciale et de mettre en place un système constitutionnel évolutif susceptible d'atténuer les phénomènes de domination ethnique, M. Slabbert insistait sur les problèmes qui se posaient dans les zones urbaines non rattachées à des « homelands ».

Il évoquait la nécessaire recherche en commun entre les diverses ethnies, « sur des bases associatives et volontaristes », d'un « système institutionnel décentralisé laissant à chaque individu le choix de ses partenaires au sein d'un système d'associations ».

M. Slabbert écartait toute solution imposée par le gouvernement. L'objectif final est, selon M. Slabbert, pour tout le monde une « fédération donnant à chaque groupe ethnique son autonomie, dans l'égalité ». Cependant une telle fédération doit, selon le responsable du P.F.P., rester « volontariste » et sa mise en place ne peut résulter que d'une « concertation préalable et égalitaire entre les diverses ethnies aboutissant à l'élection d'une assemblée constitutionnelle ».

Il conviendrait en outre selon M. Slabbert de laisser à ceux qui voudraient s'affranchir de leurs bases ethniques, la possibilité de vivre et d'exercer leurs droits de citoyen ou bon leur semble dans l'ensemble de la République sud-africaine.

● *Le township de Crossroads*

À la suite de ces entretiens la Délégation se rendit à Crossroads, township minéralier de 60.000 habitants environ regroupant des travailleurs migrants venus avec leurs familles de zones rurales des « townships » effluents.

La Délégation y mesurait l'insuffisance des infrastructures de santé ainsi que

La Délégation y déplorait les lourdes contraintes de transports pour les habitants - les femmes - lorsqu'ils n'étaient pas au chômage - de se rendre au travail, souvent pauvrement rémunéré, qu'ils doivent quitter le soir.

● *La cité métisse*

Après Crossroads la Délégation se rendit à la cité métisse de Mitchell Plain, remarquable par l'abondance d'équipements et de qualité des logements.

Il est évident que l'objectif des autorités serait d'atteindre un niveau de vie comparable aux autres zones riches des grandes villes.

Le niveau de vie supérieur à la Délégation à celui de bien des zones riches en France.

Mitchell Plain reste cependant, semble-t-il, une vitrine et une zone réservée qui ne concerne de surcroît que les seuls métisses.

Sur le chemin du retour la Délégation a cependant visité les travaux en cours permettant la construction d'une cité noire dans des conditions d'équipement et de logement correspondant aux standards modernes.

La Délégation terminait sa journée par un dîner privé à la résidence de l'Ambassadeur de France.

● *Une visite aux sources de l'origine de la République sud-africaine : Stellenbosch et Franschoek.*

- Stellenbosch

Accompagnée par M. Boivin, attaché commercial, qui évoquait en chemin avec humour et érudition tout à la fois les réalités de la vie quotidienne en Afrique du Sud, l'histoire méconnue de ce pays et l'implantation commerciale française dans la région du Cap, la Délégation

se rendait dans la ravissante ville historique de Stellenbosch, haut lieu de l'implantation boer et huguenote, actuellement perpétuée par une université renommée.

- Franshoek

La délégation visitait ensuite, après avoir traversé les vignobles de la région du Cap, « Franshoek », le coin des Français.

Dans un paysage qui pourrait évoquer certains villages de la région du Sud il y avait un monument de l'émigration des huguenots.

Elle se recueillait ensuite devant un monument huguenot ainsi que sur les tombes des membres de ces familles françaises venues il y a trois siècles émigrer dans cette terre lointaine et inconnue au terme d'un long et périlleux voyage.

C'est dans ce cadre que M. d'Aillières, rappelé dans son Département, quittait la Délégation pour Paris après une étape à Johannesburg.

● **La visite du Cap**

Le dimanche 11 mars la Délégation se rendait au Cap de Bonne Espérance par la route en corniche qui longe la côte dans un paysage somptueux.

Elle y admirait le spectacle grandiose de cette avancée de roche surplombant le partage tumultueux entre les eaux bleues de l'Océan Indien et celles, grises et plus froides, de l'Atlantique.

● **Le retour à Johannesburg et le départ pour Maputo**

Après un déjeuner offert sur la route du retour au Cap par S. Exc. M. François Plaisant, la Délégation s'envolait en fin de journée pour Johannesburg. Elle y dînait chez le Consul général de France avant de quitter le lendemain 12 mars de grand matin la République Sud-africaine pour la République Populaire du Mozambique.

CHAPITRE V

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SITUATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE AU DÉBUT DE L'ANNÉE 1984.

Comme le chapitre analogue consacré à la République sud-africaine, le présent chapitre n'a qu'une valeur de référence visant à faciliter la lecture du chapitre VI.

Pays de 800.000 km², habité par 13 millions d'habitants, l'ancienne province portugaise du Mozambique est entrée en lutte armée à partir de 1964 contre son colonisateur, sous l'impulsion du FRELIMO.

Malgré un coup d'Etat manqué des colons blancs à Laurenço Marques (devenue Maputo) en septembre 1974, le FRELIMO proclamait l'indépendance du pays le 25 juin 1975 peu après la chute du régime Caetano en avril 1974 à Lisbonne.

1 - La situation politique intérieure.

Initialement front nationaliste et anti-colonial, le FRELIMO est devenu un parti unique de philosophie marxiste qui s'est notamment attaché à détruire les structures tribales traditionnelles.

Le FRELIMO doit actuellement faire front à un mouvement insurrectionnel, la Résistance Nationale Militaire (R.N.M.) qui ne paraît pas cependant actuellement à même de renverser le régime. Néanmoins, forte de 8.000 hommes armés, le R.N.M. étend son action dans onze des douze provinces du pays et mène avec succès des actions tendant à paralyser les infrastructures économiques du pays. Les références politiques du R.N.M. sont cependant floues, alors que l'absence de base ethnique bien définie gêne son implantation en profondeur dans le pays.

Le recours généralisé à la terreur et au banditisme constitue une faiblesse supplémentaire pour ce mouvement.

2 - La situation économique.

Gêné par le R.N.M. mais aussi par une certaine apathie des populations à l'égard d'un régime fort et pesant pour les libertés, le gouvernement mozambicain doit affronter un échec économique patent.

L'échec économique paraît en effet total depuis le départ des Portugais après l'indépendance.

Sur le plan agricole les fermes d'Etat et les villages coopératifs ont tous enregistré des résultats très inférieurs aux objectifs assignés. Le transfert autoritaire des populations urbaines vers les provinces agricoles, à la suite du dépeuplement des campagnes, grossit l'effectif des guérilleros du R.N.M.

La sécheresse qui sévit depuis 4 ans dans la région, a entraîné une famine dramatique dans les provinces de Gaza et d'Inham-Barre et aurait causé plus de 100.000 morts en 1983.

La façade maritime du pays sert de débouché aux pays voisins enclavés, mais les ports de Nacala et Beira sont le plus souvent engorgés.

Les rares ressources naturelles telles que le charbon de Moatize sont sous-exploitées à cause de la carence des équipements dans les installations minières, de l'insuffisance des voies de communication et de l'insécurité due à la subversion interne.

Au total le Mozambique est largement tributaire de l'Afrique du Sud qui emploie de nombreux travailleurs immigrés dans les mines du Transvaal, assure le fonctionnement du port de Maputo et achète l'électricité du barrage mozambicain de Cabora Bassa.

L'échec économique a été reconnu par les dirigeants du FRELIMO au 4ème congrès qui s'est tenu en mai 1983. Malgré une certaine radicalisation dogmatique, la décision a été prise d'un retour à l'exploitation familiale, accordant une plus large place à l'initiative privée.

Actuellement largement dépendante de l'Afrique du Sud, l'économie mozambicaine vit dans la récession et ne subsiste que grâce à l'aide occidentale.

Dans le domaine des relations extérieures, les options théoriques du gouvernement doivent compter avec certaines contraintes.

C'est ainsi que pour sa sécurité comme pour son économie, le gouvernement mozambicain est contraint de dialoguer avec la République sud-africaine. Des entretiens ont eu lieu par deux fois à Komatipoort (décembre 1982 et mai 1983) entre les autorités des deux pays.

Les accords du 16 mars 1984 constituent une étape nouvelle dans un certain processus de normalisation des relations avec l'Afrique du Sud.

L'ouverture vers l'Occident a été entamée il y deux ans et s'est concrétisée en octobre dernier par le voyage en Europe (Portugal, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas) du Président Samora Machel et la réception d'un ambassadeur américain en septembre dernier à Maputo, après trois ans d'interruption des relations diplomatiques. La signature d'un protocole de coopération militaire avec Lisbonne, en avril 1982, témoigne de l'amélioration des relations avec le Portugal.

Les Soviétiques participent activement pour leur part à l'encadrement des écoles militaires et servent de conseillers techniques dans les Etats-majors ainsi que pour la mise en œuvre des matériels. La coopération entre Moscou et Maputo dans les domaines de l'enseignement et de l'exploitation des ressources minières est actuellement en accroissement sensible. Les Cubains et les Allemands de l'Est, outre leurs fonctions de conseillers militaires et économiques, assurent essentiellement l'encadrement des services de sécurité.

D'abord modestes, les relations du Mozambique avec la France se sont accrues après la visite de M. J.P. Cot, alors ministre de la Coopération et du Développement, à Maputo en décembre 1981. La création de la Commission mixte qui a suivi a permis d'entreprendre une coopération dans les domaines culturel, scientifique, économique et technique.

La visite du Président Samora Machel du 17 au 19 octobre 1983 à Paris, a mis en relief les convergences de vues entre les gouvernements des deux pays sur les principaux problèmes de l'Afrique australe, notamment celui de la Namibie. Le Chef de l'Etat mozambicain s'est notamment félicité des nombreux projets qui ont été financés dans son pays par la Caisse centrale de coopération économique. Le Conseiller du Président de la République pour les affaires africaines se trouvait à Maputo quelques jours avant la mission de votre Commission et son voyage semble avoir été un succès.

CHAPITRE VI

LE CARNET DE ROUTE DE LA MISSION EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE

Le 12 mars 1984 à 8 h. 50, après une heure de vol, la Délégation atterrissait à l'aéroport de Maputo.

● *La découverte de la capitale mozambicaine.*

A son arrivée à l'aéroport de Maputo, la Délégation était accueillie par le Chargé d'affaires français, M. Revoltier, et par M. Sharfudine Khan, Directeur d'Europe et d'Amérique, d'origine hindoue.

Après une rapide visite de la ville, dont les restes du comptoir opulent qu'elle a été demeurent malgré une certaine dégradation des édifices, la Délégation se rendait dans un immeuble moderne surplombant la ville et le port. Elle y constatait tout à la fois les capacités d'accueil non négligeables et la faible activité actuelle.

La Délégation s'installait puis déjeunait au seul hôtel de la ville, l'hôtel Polana.

D'un luxe suranné des armées trente, s'érodant quelque peu en raison de la rigueur des temps, l'hôtel Polana accueillait dans une atmosphère singulière les divers et nombreux émissaires, observateurs, conseillers techniques en provenance des pays de l'Ouest comme de l'Est s'intéressant tout autant à la situation au Mozambique qu'à l'activité de leurs confrères.

● *La réunion de travail avec le Ministre des Affaires étrangères, M. Joachim Chissano*

A 15 heures, la Délégation se rendait au ministère des Affaires étrangères où elle tenait une réunion de travail avec le Ministre des Affaires étrangères, M. Joachim Chissano.

Le jeune ministre tenait d'emblée un discours doctrinal dont la fermeté et la rigueur frappaient la Délégation.

Il critiquait le régime de l'apartheid et la France « qui, par son aide militaire et économique, notamment dans le domaine des centrales nucléaires, a aidé l'Afrique du Sud à acquérir sa capacité économique et militaire actuelle ».

Il critiquait le « renforcement du régime de l'apartheid » dans le cadre de la réforme constitutionnelle de 1983, de même que « le droit que l'Afrique du Sud s'est arrogé de dicter la vie politique, économique et sociale de la région ».

M. Chissano insistait ensuite sur le poids de l'héritage colonial qui n'avait fait du Mozambique qu'un comptoir colonial, simple débouché de la région industrielle de Johannesburg-Prétoiria. Il déplorait l'absence d'autres infrastructures que celles destinées à assurer un débouché maritime à la région industrielle de Johannesburg. Il soulignait la « dureté » de la colonisation portugaise et l'absence totale de formation donnée par le colonisateur aux élites locales.

Interrogé sur la politique actuelle de son pays et sur la portée des accords en cours de négociation, le ministre des Affaires étrangères, qui n'a pas participé à la négociation de ces accords, définissait la politique de son pays comme celle d'un Etat « indépendant », « non aligné », « hostile à l'apartheid ».

Il manifestait la volonté de son pays de coopérer dans « l'intérêt mutuel » avec « tous les pays qui en manifestaient le souhait ».

Sur les accords en cours de négociation il indiquait que leur objectif était double :

- Obtenir de part et d'autre la cessation des agressions directes et indirectes.
- Développer une coopération dans les domaines où des avantages mutuels pouvaient apparaître.

Le Ministre insistait sur les circonstances ayant conduit le Mozambique à engager une négociation avec la République sud-africaine : action du R.N.M., sécheresse, infrastructures devenues largement sous-exploitées en raison de la très forte diminution de l'utilisation par l'Afrique du Sud du couloir Johannesburg-Maputo.

Il manifestait la volonté de son pays de se « dégager de sa dépendance économique vis-à-vis de l'Afrique du Sud » afin de créer les conditions d'une coopération « plus équilibrée et plus saine ».

« Notre signature avec l'Afrique du Sud d'un document portant sur un point particulier ne signifie pas que nous lavons l'Afrique du Sud de son péché originel qui est le régime inqualifiable de l'apartheid... Nous voulons la sécurité de la région et c'est la raison pour laquelle nous avons accepté de négocier avec l'Afrique du Sud... Cependant ce qui menace le plus la sécurité de la région ce sont les tensions internes et externes que secrète le régime de l'apartheid ».

● *La visite du Musée de la Révolution.*

La Délégation se rendait ensuite au Musée de la Révolution où elle suivait sur quatre étages un commentaire présentant les différentes étapes de la vie du Mozambique : une colonisation dure, la lutte pour l'indépendance, les conflits avec les Etats voisins à domination blanche, la Rhodésie et l'Afrique du Sud, les tentatives, malgré un lourd héritage colonial affectant les conditions d'un décollage économique, tendant à la mise en place d'une nation démocratique populaire, politiquement et économiquement indépendante.

● *Un dîner chez le Chargé d'affaires français avec des responsables politiques et militaires mozambicains.*

Le 12 mars au soir la Délégation s'entretenait au cours d'un dîner chez le Chargé d'affaires français avec M. Antonio Hama Thai, présenté comme un très jeune héros de la guerre d'indépendance et jeune Major Général commandant la force aérienne, M. Abdul Magid Osman, Secrétaire d'Etat au Charbon et aux Hydrocarbures, M. Luis Bernardo Honvwance, Secrétaire d'Etat à la Culture, M. Sharfuddini Khan, Directeur d'Europe et d'Amérique au Ministère des Affaires étrangères.

De ces conversations se dégageaient tout à la fois un discours doctrinal relativement figé et théorique et un empirisme teinté de réalisme marqué par une volonté certaine d'ouverture et de coopération avec les pays occidentaux.

● *Les conversations avec une Délégation de l'Assemblée populaire.*

Le 13 mars en début de matinée la Délégation se rendait dans la Salle du IVe Congrès où elle rencontrait une délégation de l'Assemblée populaire, présidée par le Député d'origine portugaise M. José Luis Cabaço, Ministre de l'Information.

Le Ministre de l'Information définissait tout d'abord ce qu'il présentait comme les options fondamentales de la politique mozambicaine : indépendance, paix, coopération.

Il insistait sur la difficulté pour un pays comme le Mozambique de rester indépendant malgré, d'une part, le sous-développement économique et les dépendances qui en résultent et malgré, d'autre part, « les pressions des grandes puissances, dont les considérations géostratégiques qui priment dans leur approche dans des problèmes mondiaux, les conduisent à attacher un intérêt tout particulier à l'Afrique australe ».

Le Ministre faisait valoir que « l'option socialiste » de son pays constituait « une option interne de développement ». Mais qu'« elle n'avait pas la signification de l'appartenance à un bloc »... « Nous voulons avant tout éviter l'installation de zones de tension où les blocs s'opposent et risquent un jour de s'affronter ... Nous voulons éviter la militarisation croissante de cette partie d'Afrique. C'est la raison pour laquelle nous n'acceptons pas de base étrangère sur notre sol. »

Interrogé sur les accords en cours de négociation avec l'Afrique du Sud, M. Cabaço manifestait l'espoir que ces accords constitueraient une « contribution importante à l'amélioration de la situation régionale ». Il indiquait, qu'en posant le principe selon lequel aucun des deux pays n'accepterait désormais d'être ou de servir de base d'agression directe ou indirecte contre l'autre, les accords devraient effectivement apporter une contribution importante à la sécurité de la région.

Le Ministre soulignait cependant que le fait que son pays « entrait dans la dynamique de la paix » ne signifiait pas qu'il abandonnait les principes auxquels il croyait. « Quatre éléments dans nos relations avec l'Afrique du Sud ne sont pas pour nous négociables ... Nous ne reconnaitrons jamais, ni le régime de l'apartheid, ni la politique des « homelands », ni celle des Etats dits indépendants créés artificiellement par l'Afrique du Sud. Nous n'abandonnerons pas non plus notre appui moral, diplomatique et politique à l'A.N.C. qui poursuit un juste combat ».

Comme le Ministre des Affaires étrangères, M. Cabaço concluait en indiquant que le risque d'un embrasement de la région subsistait en raison du « maintien du système de l'apartheid » et des germes de violence et de révolte qu'il contenait.

● *Les questions économiques : l'entretien avec le Directeur de la Banque du Mozambique, le Député Prakash Ratilal.*

Après un déjeuner chez le Chargé d'affaires au cours duquel la Délégation s'entretenait avec les représentants d'entreprises françaises opérant au Mozambique (U.T.A., Sté Auxiliaire d'Entreprise, C.G.2.E., Renault, Berger), les délégués se rendaient à la Banque du Mozambique pour y rencontrer son Directeur le Député Prakash Ratilal.

D'origine indienne, le Directeur de la Banque insistait tout d'abord sur le poids des contraintes pesant sur l'économie mozambicaine.

Il rappelait l'« héritage colonial » en insistant notamment sur l'absence de formation des élites locales, l'inconsistance de l'appareil d'Etat, les infrastructures quasi exclusivement tournées vers la fourniture d'un débouché portuaire au Transvaal et l'interdiction faite aux mozambicains noirs de posséder des commerce.

M. Ratilal évoquait ensuite le poids de la guerre avec la Rhodésie de 1976 à 1980 ainsi que le coût économique de l'application des sanctions décidées par l'O.N.U. contre la Rhodésie.

M. Ratilal citait également le coût de la « guerre non déclarée » avec la République sud-africaine ainsi que celui de ses conséquences économiques : déclin du port de Maputo, baisse du nombre des mineurs mozambicains susceptibles de trouver du travail en Afrique du Sud.

Le Directeur de la Banque du Mozambique achevait son évocation des contraintes pesant sur l'économie de son pays en citant l'action des « bandits armés du R.N.M. contre les cultures et les infrastructures économiques », ainsi que les « retombées multipliées dans les pays les plus pauvres de la crise internationale ».

Interrogé sur les nationalisations opérées par le FRÉLIMO, M. Ratilal indiquait qu'elles avaient été limitées aux charbonnages, aux raffineries et au secteur des assurances.

Il mettait l'accent sur le potentiel énergétique du barrage de Cabora Bassa, dont la capacité à produire de l'électricité peut selon lui être « aisément multipliée par deux ».

Quant aux accords avec la République sud-africaine, M. Ratilal les présentait comme susceptibles d'« amorcer une relation économique nouvelle avec l'Afrique du Sud car les secteurs d'intérêt commun sont nombreux entre l'Afrique du Sud et le Mozambique ».

● *Un dîner avec les Membres d'une Délégation de l'Assemblée populaire.*

La Délégation terminait la journée du 12 mars par un dîner offert en son honneur par l'Assemblée Populaire du Mozambique.

Au cours de ce dîner co-présidé par M. José Luis Cabaço et par le Président de la Délégation, une atmosphère détendue de grande franchise marquée par des considérations réalistes de compréhension mutuelle

s'instaurait entre la Délégation et ses interlocuteurs mozambicains. Le Président de la Délégation remettait la médaille du Sénat à M. Cabaço à l'issue de cette agréable et utile soirée.

● *La rencontre avec le Ministre des Affaires économiques M. Jacinto Veloso.*

Le lendemain 14 mars, la Délégation rencontrait M. Jacinto Veloso, Membre du Bureau Politique du Fralimo, Ministre auprès du Président chargé des Affaires économiques et souvent présenté comme « n° 2 » du régime.

D'origine portugaise, le Ministre des Affaires économiques a joué un rôle important dans la négociation des accords du 16 mars.

Comme le Directeur de la Banque du Mozambique, le Ministre de l'économie tenait à la Délégation un discours empreint du plus grand réalisme.

Il évoquait tout d'abord certaines contraintes économiques qu'il présentait comme jouant en faveur d'une normalisation des relations avec la République sud-africaine. Le Ministre citait ainsi en exemple l'activité du port de Maputo tombée, en raison de la dégradation des relations économiques avec l'Afrique du Sud, d'un niveau de « 16 millions de tonnes de trafic annuel en 1976 à 1,5 million de tonnes de trafic en 1983 ».

Le Ministre abordait également le problème des travailleurs mozambicains en Afrique du Sud qui seraient 30 à 40.000 et qui auraient besoin d'une assistance sociale et consulaire qui ne peut se développer dans une situation quasi conflictuelle.

Interrogé sur la nature profonde des relations entre son pays et les pays de l'Est, M. Veloso faisait tout d'abord observer que, lors de la lutte pour l'indépendance, le FRELIMO n'avait reçu aucune aide des pays occidentaux alors que l'U.R.S.S. et ses alliés n'avaient pas ménagé leur soutien.

Le Ministre rappelait les options « socialistes » de la politique économique et sociale de son pays mais insistait sur la très ferme volonté que son pays ne « soit en aucun cas utilisé pour l'installation de bases militaires par qui que ce soit y compris par les pays de l'Est européen » ».

M. Veloso faisait au demeurant valoir le souci du gouvernement auquel il appartient de « diversifier l'origine de son équipement militaire » ainsi qu'en témoignait un courant d'échange dans ce domaine avec le

Portugal, la Grande-Bretagne « et plus récemment avec la France elle-même, notamment dans le domaine des transmissions ».

Le Ministre de l'Economie se déclarait très intéressé par l'aide économique et la coopération françaises dont il soulignait le haut niveau de compétence et le grand respect qu'elles manifestaient à l'égard des options économiques et politiques nationales du Mozambique.

Il évoquait l'aide reçue par les pays scandinaves et montrait l'intérêt de son pays pour la Convention de Lomé III, « malgré quelques problèmes ».

M. Veloso évoquait l'action de son gouvernement pour développer des garanties aux investisseurs étrangers. Il se montrait optimiste pour l'avenir de son pays en insistant sur le fait que l'action du R.N.M. était vouée à cesser si les accords du 16 mars étaient - comme il en exprimait la conviction - honnêtement appliqués. « Car l'insurrection R.N.M. n'est pas un problème politique intérieur mozambicain. C'est une action exclusivement dirigée de l'extérieur relayée par des activités qui relèvent du banditisme ».

● *La visite de la banlieue de Maputo.*

La Délégation visitait ensuite, à sa demande, les quartiers périphériques de Maputo, qui lui étaient montrés sans difficultés.

Elle traversait ainsi de pauvres quartiers comparables aux bidonvilles qui se développent à la périphérie de la plupart des métropoles d'Afrique et qui, en Afrique du Sud, attirent la condamnation indignée de la communauté mondiale.

La Délégation remarquait les efforts des autorités pour améliorer la situation des habitants de ce quartier notamment dans le domaine scolaire, sanitaire ainsi que dans celui de l'infrastructure (bouches d'eau notamment).

● *Le retour en France après une escale technique à Brazzaville.*

A 17 h. 15, la Délégation récupérait ses documents de voyage (passeports, billets) et embarquait à 17 h. 30 sur le vol UTA Maputo-Brazzaville- Paris.

La Délégation regagnait l'aéroport Charles de Gaulle le 15 mars à 6 h. du matin après avoir eu un entretien à l'aéroport de Brazzaville avec l'Ambassadeur de France S. Exc. Christian Duteil de la Rochère, qui était accompagné de l'Attaché militaire.

La situation économique de la République populaire du Congo, la qualité au delà du discours politique des relations entre ce pays et la France, la nature ambiguë de son alignement sur les pays de l'Est et les conditions de l'attentat qui s'était produit quelques jours plus tôt sur la ligne UTA Paris- N'Djamena étaient évoquées au cours d'un entretien jugé particulièrement éclairant par les Membres de la Délégation.

CHAPITRE 10

10.1

10.1.1

Il serait tout à fait inexact de prétendre tirer des conclusions définitives et évolutives que celle-ci...

Nous nous limitons à relever les contradictions qui n'ont pour seule source que les affirmations rapportées par d'autres...

10.1.2 Les données de l'enquête à l'égard des relations internationales

Les renseignements les plus récents sur l'état des relations internationales en matière de...

Une telle situation implique certaines...

C'est en fait une erreur d'appréhender, parce qu'un Etat ne répond pas aux exigences diplomatiques qui sont les siennes - ce qui était le cas des deux pays qui ont été l'objet de la première mission - qu'il convient de s'y déplacer en toute discrétion.

Une délégation parlementaire se doit, selon votre Délégation, en tout lieu et en toutes circonstances, de saluer les autorités officielles de l'endroit ou elle a pris la responsabilité de se rendre. Cela quelle que soit la représentativité réelle ou supposée de ces dernières.

Il convient d'ajouter que la non-immixtion dans les affaires intérieures est une des règles de base du droit international et qu'elle a de tout temps été l'un des fondements de la politique étrangère de la France.

A ces considérations de principe, nous ajouterons une considération d'opportunité. Des jugements hâtifs et déplaisants sur les situations internes peuvent gêner des évolutions ou compliquer des situations intérieures déjà difficiles. De tels jugements peuvent également attirer des observations sur la situation intérieure dans son propre pays qu'il n'est guère agréable à un Français d'entendre à l'étranger.

Ce rappel était nécessaire car, notamment en Afrique du Sud, la Délégation a dû sur certains points modifier le programme qui lui avait été préparé et qui comprenait initialement des visites quasi clandestines de certaines localités importantes dont les représentants officiels lui étaient cachés.

2. Des impressions visuelles

L'imagerie rassurante de réprobation confortable généralement entretenue en Europe sur la République sud-africaine masque une réalité infiniment plus complexe.

L'apartheid n'est moralement guère défendable et il soulève de surcroît bien des difficultés internes.

Cependant, l'opposition interne qu'il provoque auprès des populations noires paraît loin d'atteindre le niveau révolutionnaire généralement décrit à l'étranger. Il apparaît également que la majorité des tenants du développement séparé paraissent venus au temps des réflexions en profondeur, voire dans certains cas des remises en cause.

L'Afrique du Sud n'apparaît au demeurant pas comme un pays où se feraient face deux communautés homogènes.

Les Blancs, qui sont moins de cinq millions, appartiennent à deux groupes distincts, les Hollandais et les Britanniques. Ils n'ont pas les mêmes traditions, ils ne parlent pas la même langue, ont des styles de vie et souvent des comportements politiques très différents.

Les Métis, (2,5 millions) et les Indiens (800 000) ont aussi leur originalité, leurs références et leurs ambitions propres.

Quant aux Noirs, les plus nombreux (18 millions), ils se rattachent à sept ethnies différentes dont chacune a sa langue, ses coutumes, sa région d'origine, son mode de vie, ses aspirations.

Le paysage sud-africain lui-même donne l'impression d'un pays neuf, riche, plein de potentialités, dans lequel, du meilleur au pire, tout reste possible.

Des espaces immenses, traversés par des autoroutes modernes et bien entretenues ; des voies ferrées nombreuses ; des villes ultra-modernes où, à l'image de certaines villes américaines, se cotoient différentes races dans une atmosphère qui n'évoque guère la guerre civile et la séparation haineuse des races que perpétuent les clichés convenus sur le pays ; des bidonvilles aussi ; des paysages somptueux ; des déserts ; des terres verdoyantes et riches... Mosaïque de richesse et de pauvreté, de peuples, de races, de langues, de religions, d'espairs et de craintes, de volonté, d'union et de révolte, de concertation et d'opposition, l'Afrique du Sud est à l'image de ces nombreux Etats multinationaux dans le monde. Tout y est possible. La richesse du pays incite cependant à l'espoir.

3. L'importance géostratégique de l'Afrique du Sud

Il serait angélique, dans le climat actuel des relations internationales, de s'intéresser à l'Afrique du Sud en méconnaissant son importance géostratégique ou en subordonnant totalement cette dernière à des considérations morales.

La politique expansionniste de l'U.R.S.S. pose actuellement un problème majeur pour la paix mondiale. Comment dans ces conditions ne pas oublier la prophétie de Lenine selon laquelle celui qui occupera l'Afrique détiendra l'Europe ?

De fait, l'U.R.S.S. s'intéresse de très près à l'Afrique australe. En Angola, au Mozambique, en Zambie et au Botswana sont arrivés d'U.R.S.S. et de ses satellites, au cours de ces dix années, plus de 1 000 chars et auto-mitrailleuses, plus de 600 pièces d'artillerie sol-sol, des moyens sol-air importants et modernes, une centaine d'avions de combat, pour ne citer que le plus voyant. Ces matériels, pour la plupart déjà anciens, ainsi que le contrôle partiel de certains des pays qui les mettent en oeuvre, permettent à l'Union Soviétique de constituer à peu de frais une menace non négligeable pour le régime de Pretoria qu'elle s'était donné pour objectif de détruire dès l'immédiate après-guerre. (1) En Afrique du Sud même, l'U.R.S.S. a fait tomber l'A.N.C. dans une dépendance étroite.

L'Afrique du Sud est en effet un maillon essentiel de la sécurité occidentale et, a contrario, sa disparition, sa déstabilisation ou son absorption par l'Est, constituerait un facteur éminemment dangereux à l'échelle mondiale.

(1) Compte rendu des divers débats consacrés à ma Décolonisation des Congrès du PCUS.

A cela trois raisons essentielles au moins :

- La « route du Cap » - Malgré les débats théoriques sur le déclin supposé de l'importance stratégique de la « route du Cap », 70 % de l'approvisionnement énergétique de l'Europe passe le long des côtes sud-africaines, qui constituent de surcroît, en raison de conditions météorologiques et hydrographiques particulières, un paradis pour les sous-marins d'attaque ou stratégiques.

- Les réserves minières de l'Afrique du Sud - Outre le charbon, l'Afrique du Sud possède 80 % des réserves de chrome, 75 % des réserves de platine, 78 % des réserves de manganèse, 49 % des réserves de vanadium, 50 % des réserves de diamant, 25 % des réserves d'uranium repérées dans le monde, plus du titane, du vanadium, etc... Beaucoup de ces métaux indispensables aux industries modernes, notamment dans le domaine de l'armement, n'existent, outre l'Afrique du Sud, qu'en U.R.S.S.

- La richesse de l'Afrique du Sud - Premier producteur mondial d'or (51 % des réserves mondiales et 61 % des réserves occidentales) l'Afrique du Sud dispose dès à présent d'un poids monétaire considérable. Le marché sud africain est -situation unique dans le monde actuel- solvable et en pleine expansion. Il représente une quarantaine de milliers de personnes dont le niveau de vie croîtra très vite pendant de nombreuses années. L'Afrique du Sud fournit 50 % de toute l'électricité produite en Afrique et ses richesses agricoles sont à la mesure de ses richesses minérales : 41 % du maïs, 32 % du sucre de canne, 19 % des céréales de tout le continent africain.

Ces raisons suffisent, selon votre Délégation, pour aborder la situation en Afrique australe avec un certain réalisme.

4. La reconstitution par l'Afrique du Sud d'une zone d'influence régionale

Le combat politique, mais également militaire par leur soutien aux mouvements armés combattant l'Afrique du Sud, a longtemps fait apparaître les pays de la « ligne de front », comme un rempart hostile et monolithique isolant l'Afrique du Sud.

La signature des accords du 16 mars 1984 entre la République sud-africaine et la République populaire du Mozambique, en même temps que l'ouverture de négociations entre l'Afrique du Sud et l'Angola ont induit, dans la presse occidentale, des interrogations récentes sur la réalité de la situation régionale en Afrique australe.

En fait, il apparaît que -malgré la rigueur du discours théorique de ses voisins, malgré certaines infiltrations d'éléments armés hostiles au régime

de Pretoria, en provenance des Etats voisins-, l'Afrique du Sud dispose de tous les éléments économiques permettant une incontestable et naturelle influence régionale.

Qu'on le veuille ou non, une série de dépendances très fortes lie la plupart des Etats d'Afrique australe à la République sud-africaine dans des domaines aussi stratégiques que variés : transport, énergie, ressources financières...

L'influence économique de la République sud-africaine s'étend bien au-delà de l'Union Monétaire (RSA, Namibie, Lesotho, Swaziland) ou de l'Union Douanière (qui groupe les mêmes pays plus le Botswana).

L'Afrique du Sud est à la fois le client et le fournisseur principal de la plupart de ses voisins.

Elle fournit 90 % des importations du Lesotho et du Swaziland, 80 % de celles de la Namibie, 19 % de celles du Mozambique. Le taux de couverture des échanges des pays voisins avec la République sud-africaine est relativement faible, il atteint 60 % pour le Zimbabwe (importations de RSA : 337,7 millions de dollars US/ exportations vers la République sud-africaine : 190,7 millions de dollars US), 13 % pour le Malawi (103,8 millions de dollars/13,8) et... 6,5 % pour la Zambie.

Les flux migratoires donnent également à l'Afrique du Sud des moyens de pression considérables. Un grand nombre d'étrangers en provenance des Etats voisins passent la frontière pour aller travailler en République sud-africaine. Ces courants migratoires diminuent d'autant le chômage dans les états voisins, qui prélèvent par ailleurs une large part de leurs salaires. Un refoulement de ces travailleurs migrants aurait des répercussions catastrophiques : le tiers de la population active du Lesotho, 20 % de celle de Namibie, 17 % de celle du Botswana gagne sa vie en Afrique du sud. De nombreux ouvriers viennent également du Zimbabwe et du Mozambique.

Il apparaît en outre qu'une part appréciable des recettes de certains pays d'Afrique australe provient de l'Union douanière : le Botswana en tire, par exemple, 40 % de ses ressources budgétaires.

Enfin, la dépendance est particulièrement marquée dans les domaines clefs des transports et de l'énergie. L'Angola, ravagé par la guerre civile, le Mozambique dont les voies ferrées et les oléoducs subissent les sabotages systématiques de la RNM, ne peuvent guère écouler les marchandises à destination des pays voisins dans leurs ports engorgés et

vétustes. Ainsi, **90 % des importations et 25 % des exportations du Zimbabwe transitent par la RSA (1)**. Il est vrai que les lignes de chemin de fer fiables (et reliées au réseau régional) et les nombreux ports de la République sud-africaine permettent d'assurer l'écoulement du trafic : Durban est le premier port d'Afrique par le tonnage.

La domination sud-africaine paraît aussi nette dans le domaine énergétique. La République Sud-africaine exploite avec le Mozambique le barrage de Cabora-Bassa, elle vend la quasi totalité de l'électricité consommée par la Namibie, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland.

Economiquement très supérieure à la plupart des Etats d'Afrique Noire, la République Sud-africaine a incontestablement réussi un « décollage » qui conforte sa zone d'influence.

Ces diverses considérations ont pris un poids plus important encore dans la période récente en raison de l'action conjuguée d'une sécheresse régionale sans précédent, des effets multipliés de la crise mondiale dans les pays les plus pauvres, des résultats désastreux des expériences collectivistes et socialistes dans les pays de la « ligne de front », et, enfin, des mouvements d'insurrection armée qui se développent dans l'ensemble de ces pays. Il convient d'ajouter qu'un certain désappointement causé par les avantages unilatéraux de certains contrats d'exploitation dictés par l'U.R.S.S., le comportement de certains « coopérants » en provenance de Cuba ou des pays de l'Est, l'attitude peu respectueuse de l'indépendance nationale des Etats où ils opèrent, de certains conseillers militaires, ainsi que le caractère limité au regard des besoins de l'aide économique offerte pas les « pays frères » ont également constitué des facteurs d'évolution non négligeables.

5. Les mythes et les réalités de l'apartheid

L'« apartheid » ou le « développement séparé » pour reprendre la phraséologie de ses doctrinaires, est né du choc des civilisations à l'aube de l'ère coloniale.

Il s'est perpétué en raison de circonstances particulières à l'Afrique-du-Sud. En effet, entrées dans la période des décolonisations, les nations européennes ont créé de nouveaux Etats après avoir parfois essayé de faire participer leur population au gouvernement de l'ensemble, sans jamais toutefois leur donner le loisir d'être majoritaires en métropole.

(1) 7 des 15 ports majeurs de l'Afrique australe se trouvent en RSA/Namibie.

Le gouvernement blanc d'Afrique du Sud n'ayant pas cette ressource, a conservé l'optique de la colonisation et a continué de se référer aux vieilles théories des pères fondateurs, étayées par une exégèse biblique discutable.

Il a considéré que sa survie dépendait du maintien de chacune des ethnies dans le domaine géographique où elle se trouvait au début du siècle, après 250 ans de juxtaposition et de relations de maître à serviteur. Il a bâti autour de cette idée une théorie à partir de laquelle il espérait créer des Etats indépendants à l'image de ceux que l'Europe mettait en place. Chacun devait pouvoir y vivre dans son propre climat culturel et y développer ses talents sous sa propre responsabilité politique. Mais l'absence de souplesse affectait la valeur du système et la prédestination qu'y recevait tout individu de par la couleur de sa peau ou la langue de ses ancêtres appelait la réprobation d'un monde où tous se voulaient plus respectueux des droits de l'Homme.

Aujourd'hui le « développement séparé » est devenu une réalité complexe aux résultats contrastés.

La liberté individuelle des noirs, ainsi que leur niveau de vie, sont supérieurs à ce que l'on croit généralement. Cependant les contraintes sont lourdes. Les rattachements forcés aux ensembles ethniques n'ont de sens que pour ceux qui vivent dans ces ensembles. Pour les autres, parfois déracinés depuis plusieurs générations, soit en tant qu'ouvriers agricoles, soit installés dans les grandes villes ou autour des centres miniers, une telle situation est difficilement supportable. De plus, les regroupements de populations sont souvent effectués avec un manque de sensibilité manifeste.

Le système des documents de voyage imposé aux noirs est moins contraignant qu'on ne le pense généralement, car il est fort peu contrôlé. Mais la majorité de la population non blanche qui travaille quotidiennement, et souvent en bonne entente avec les blancs, est toujours tenue par la législation, à vivre en habitat séparé, souvent éloigné du lieu de travail, ce qui se traduit souvent par un éclatement difficilement acceptable des familles.

Les populations noires bénéficient de facilités de logement qui n'ont sans doute pas leur équivalent dans toute l'Afrique noire. Mais les moyens sont très insuffisants au regard des besoins et très inférieurs à ceux dont disposent les blancs voire les métis.

De même, si les non blancs peuvent compter sur une infrastructure de santé et sur une éducation qui notamment depuis l'abrogation progressive (1979- 1981-1983) du Job reservation act, permet d'accorder à tous, les emplois sans discrimination, ces services demeurent insuffisants au regard du nombre et en général inférieurs à ceux dont dispose la population blanche.

6. Le contenu économique du développement séparé : des résultats contrastés

Le poids des non blancs dans l'économie sud-africaine s'accroît. Mais là encore les résultats sont contrastés.

Depuis l'abolition du Job reservation act il n'y a plus d'emplois interdits. 40 % de la main-d'œuvre qualifiée et de haut niveau sont constitués par des personnes de couleur dans le secteur technique. Cependant la proportion tombe à 8 dans l'administration et dans les emplois d'ingénieurs.

La combativité des syndicats noirs légalisés et la pénurie de main-d'œuvre ont abouti à de spectaculaires augmentations de salaires. Partis de très bas, ils ont été multipliés (en moyenne) par 20 dans les mines et par 11 dans les autres industries (en Rand courants) entre 1960 et 1982, les rémunérations des blancs étant elles-mêmes multipliées par 7,5 dans ce laps de temps. Le processus s'est accéléré entre 1980 et 1982.

D'une manière générale, le revenu des noirs, des métis et des Indiens s'est accru de façon sensible.

Il reste néanmoins incomparable à celui des blancs. On ne peut d'ailleurs guère parler de redistribution des revenus entre les races car la croissance a rendu possible une augmentation des revenus des populations de couleur sans atteinte au niveau de vie des blancs. Le processus est donc tributaire de la croissance minimale de l'économie sud-africaine.

L'incontestable accroissement du pouvoir d'achat des « non blancs » s'est traduit par le développement de leur consommation.

Les « non blancs » représentent d'ores et déjà une part importante du marché sud-africain : les noirs consomment plus de 40 % des ventes de détail,

50 % des radios et télévisions. Leur taux de motorisation évolue rapidement à la hausse (+ 266 % par rapport à 1970) ; on estime que les achats de véhicules par les noirs augmenteront chaque année de 20 % jusqu'en 1990. Le poids des populations de couleur devient donc de plus en plus fort en termes de production et de consommation.

Quant à la signification économique de la politique des « homelands », elle n'a apparemment pas jusqu'alors été couronnée par un succès total.

Les homelands ont des richesses très inégales. Le Bophuthatswana est le mieux parti. Malgré son handicap territorial (il est fractionné en 7 morceaux), il possède des atouts certains. La plus grande mine de platine du pays, située sur son territoire, lui a rapporté en 1979 quelque

425 millions de Rands et emploie 45 000 personnes. Proche de la dynamique région Johannesburg-Prétoira, le Bophuthatswana peut attirer des industries. Il a mis en œuvre une politique incitative d'avantages fiscaux et de prêts à longs termes. Il mise sur le tourisme (Sun City) qui s'annonce effectivement prometteur. Ce succès demeure néanmoins relatif et les ressources budgétaires du Bophuthatswana proviennent à 75 % de la RSA.

Les autres homelands, qu'ils soient indépendants ou non, sont dans une situation plus critique. La République sud-africaine leur verse pourtant des fonds considérables : 1,4 milliard de Rands en 1980-1981 (dont 425 millions pour le seul Kwa Zulu), mais leur développement reste faible. Ces Etats ne paraissent guère viables en l'état actuel des choses, ils représentent à peine 4 % du PIB national et leur population doit pour l'instant travailler en masse en zone blanche pour survivre.

Le gouvernement sud-africain tient compte de cette situation en assouplissant les règles qu'il avait posées en matière d'investissement dans les homelands. A l'origine, il n'aidait que des projets à 100 % des capitaux noirs à l'intérieur des homelands. Il finance actuellement des aires de développement frontalières hors du territoire des homelands et des entreprises à 49 % blanches, en capital, dans les homelands. Une dérogation a même été accordée à la Small Business Development Corporation (SBDC), assimilée à une société noire quand elle investit dans les homelands. Les sociétés étrangères n'investissent guère dans les homelands, bien qu'elles soient très présentes en RSA.

7. L'avenir de la République sud-africaine : évolution ou explosion ?

Depuis des années, les augures prédisent l'effondrement imminent dans un bain de sang, de la République sud-africaine.

De fait, selon les normes politiques de la vieille Europe, un raz de marée aurait dû se produire depuis bien longtemps.

En revanche, selon des critères économiques, un changement brutal affectant de telles masses de travailleurs potentiels sans spécialité aurait toutes les chances d'aboutir à une catastrophe.

Tout cela incite à la prudence.

Si « le développement séparé » demeure la doctrine officielle, sa remise en cause, il est vrai lente et progressive, apparaît inéluctable. Déjà, dans les régions fortement industrialisées comme Le Cap et Johannesburg, les signes extérieurs les plus choquants de l'apartheid ont

pratiquement disparu. La ségrégation s'y manifeste surtout -comme en Europe et aux Etats-Unis- par une différence de niveau de vie, d'éducation, d'emploi et de mode d'existence.

L'amélioration des conditions de vie des ethnies de couleur fait l'objet d'efforts gouvernementaux tardifs mais réels.

Les cités noires et métisses sont réaménagées afin de ne plus être que de tristes cités dortoirs. Des centres commerciaux, des centres de loisirs, des administrations, des usines y sont en cours d'installation afin d'y développer une vie sociale effective et autonome.

L'éducation et la formation professionnelle font aussi l'objet d'un effort certes tardif, mais important. Le budget social de l'Afrique du sud est évocateur à cet égard.

Reste à franchir l'étape la plus difficile : celle qui consiste à mettre en place un système institutionnel dans lequel des ethnies noires auront les droits qui leur font actuellement défaut, sans pour autant mettre en péril l'unité du pays.

A cet égard l'idée -nouvelle pour ce pays- d'un nécessaire partage du pouvoir s'est manifestée dans la récente réforme constitutionnelle.

Mais la voie est étroite et le gouvernement ne précise pas à ses détracteurs de droite qu'il ne s'agit que d'un début, pas plus qu'il n'indique aux tenants d'une évolution plus rapide, jusqu'où il entend aller.

Il reste que le gouvernement paraît contraint à plus ou moins long terme, de repenser le problème de la participation des ethnies noires en se dégageant d'un concept flou de juxtaposition d'Etat qui ne paraît actuellement satisfaire qu'une minorité. La mise en place de quatre Parlements noir, métis, indien, blanc et d'un gouvernement central commun, pourrait constituer une prochaine étape.

Cette évolution pourrait s'associer à la recherche d'une solution fédérale : fédération d'Etats, de villes et de cantons dotées d'une très large autonomie avec un gouvernement fédéral commun disposant de pouvoirs limités mais nécessaires pour assurer la sécurité et le développement économique du pays.

La voie est étroite mais les possibilités et la volonté d'évolution pacifique existent et sa réalisation ne paraît pas utopique.

Les voies de la contestation existent aussi. Elles sont révolutionnaires à l'ANC dont les liens avec les pays de l'Est sont patents. Mais les tensions

de 1976 paraissent s'être essouffées et l'audience de l'ANC ne serait estimée qu'à 50 % des noirs des grandes métropoles et moins de 10 % de ceux des campagnes et des « homelands », soit 5 millions d'habitants sur 25 millions.

Les actions de l'ANC sur le terrain paraissent au demeurant moins nombreuses et moins efficaces.

L'ANC dont l'influence continue de se développer auprès des jeunes dans les villes, a cependant de moins en moins le monopole de la contestation.

Les idéaux noirs se manifestent de plus en plus par d'autres canaux, plus réalistes et indépendants du soutien soviétique : l'INKHATA du leader zoulou Buthelezi, développement des idées fédéralistes, de l'évocation d'un parlement parallèle, création de l'United Democratic Front.

Les Etats de création sud-africaine, malgré le discrédit international qui règne sur eux, constituent également désormais, qu'on le veuille ou non, une force avec laquelle il faut compter ne serait-ce que parce qu'ils représentent les espoirs d'évolution d'une fraction des populations noires. L'augmentation du niveau de vie des noirs et l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires noire prospère, constitue, semble-t-il, plus un facteur d'accélération de l'évolution qu'un facteur de révolution. Les conséquences de l'augmentation du niveau d'éducation sont plus difficiles à tirer et semblent jouer en faveur des deux tendances. La population blanche est également très divisée et, en opposition aux ultra-conservateurs, les tenants d'une évolution rapide existent.

Evolution ou révolution ? Tout paraît possible et l'avenir beaucoup moins inexorable qu'on ne l'affirme parfois.

8. La situation difficile de la République populaire du Mozambique

Malgré ces faiblesses, notamment sur le plan de la politique intérieure, l'Afrique du sud dispose d'atouts considérables. La situation d'un Etat comme le Mozambique apparaît infiniment plus précaire.

Les handicaps naturels s'accumulent : peu de richesses, vulnérabilité à la sécheresse, absence d'infrastructures léguées par le colonisateur, dépendance à l'égard du puissant voisin du Sud. A cela s'ajoutent les dégâts causés par une sanglante rébellion armée, le bénéfice ambigu d'une aide des pays de l'Est qui se situe à un niveau très inférieur aux besoins et, enfin, la sclérose consécutive à des options politiques théoriques apparemment peu adaptées aux réalités du pays.

Dans de telles conditions, le gouvernement mozambicain dont l'apparente harmonieuse composition multiraciale a frappé la Délégation, dispose d'une marge de manœuvre étroite.

Au-delà d'une certaine fidélité aux slogans (« la lutte contre l'apartheid », « la lutte contre l'impérialisme », le « socialisme ») et d'un certain discours doctrinal, le gouvernement mozambicain paraît ouvert à un certain réalisme.

Son souci d'éviter que l'Etat mozambicain ne serve de terrain d'affrontement à des antagonismes est-ouest, paraît profond. Son souci d'indépendance nationale paraît réel, de même que la priorité qu'il affiche en faveur du développement du pays, auquel toutes les bonnes volontés sont conviées.

Quelle sera, dans de telles conditions, la portée réelle des accords du 16 mars 1984 ?

Elle dépendra de plusieurs facteurs.

Ces accords ont-ils été acceptés ou seulement tolérés par Moscou ? L'ouverture du Mozambique à une plus grande coopération économique avec les pays occidentaux est-elle acceptée ou tolérée par Moscou ? Première interrogation.

Si Moscou est réticent ou hostile à ces évolutions, comme votre Délégation incline à le penser, quelle sera la réaction de l'URSS ? L'URSS laissera-t-elle faire ou mobilisera-t-elle les éléments du FRELIMO hostiles à ce réalisme nouveau ? Certains interlocuteurs ont paru beaucoup plus réservés et prudents que d'autres à la Délégation. L'URSS jouera-t-elle avec ceux qui, à Maputo, paraissent se tenir prudemment à l'écart de l'évolution actuelle ? Quel sera le rôle de l'armée, issue d'un FRELIMO, aidé par les pays de l'Est pendant la période historique de la guerre d'indépendance et actuellement équipée en matériels soviétiques et encadrée par des officiers faisant des stages fréquents dans les pays de l'Est ? Seconde interrogation.

Le gouvernement mozambicain et le FRELIMO approuvent-ils unanimement l'évolution en cours ? La délégation a cru discerner des tendances différentes parmi ses interlocuteurs. Mais ces différences proviennent-elles d'un partage des tâches prudemment et minutieusement orchestrées ou témoignent-elles de tensions réelles au sein de l'équipe gouvernementale ou entre cette dernière et certaines factions du FRELIMO ? Troisième interrogation.

Mais surtout, quelles seront les conséquences des accords ? N'y aura-t-il pas, de part et d'autre, ou d'ailleurs, des provocations pour les faire avorter ? La RNM s'étiolera-t-elle ? L'ANC verra-t-elle effectivement son soutien militaire en provenance du Mozambique se tarir ? Le port de Maputo verra-t-il son activité se développer grâce à l'Afrique-du-Sud ? Des courants économiques et touristiques nouveaux vont-ils s'instaurer entre l'Afrique du Sud et le Mozambique ? Quatrième interrogation.